

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
p 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2123 - 10 avril 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

**Le G20 face à la crise : gaz  
lacrymogène et poudre aux yeux**

**A bas le secret  
bancaire et  
le pouvoir  
des capitalistes !**

p. 3, 5 et 8

**Italie**

**L'incurie dans la construction,  
plus meurtrière que les séismes**

p. 16



## Sommaire

### Leur société

- p. 4 ■ Le sommet de L'OTAN à Strasbourg  
 ■ Les violences policières impunies  
 ■ Le décret sur les rémunérations patronales
- p. 5 ■ G 20, paradis fiscaux et secret bancaire  
 ■ La baisse du Livret A
- p. 6 ■ Le rapport sur les suicides en prison  
 ■ La répression contre l'immigration  
 ■ La lutte à Plus-Net - Montreuil (93)
- p. 7 ■ Crèches : des promesses  
 ■ Lycées professionnels Guimard et SEPR - Lyon  
 ■ Collège la Grange-aux-Belles (Paris 10<sup>e</sup>)

### Dans le monde

- p. 8/9 ■ Grande-Bretagne :  
 - La manifestation contre le G 20  
 - La City n'a rien à craindre  
 ■ Le tir d'une fusée par la Corée du Nord  
 ■ Afghanistan : un projet de loi misogyne
- p. 16 ■ Le tremblement de terre des Abruzzes  
 ■ La manifestation syndicale du 4 avril à Rome  
 ■ Des enfants afghans dans les égouts de Rome

### Dans les entreprises

- p. 10 ■ Continental - Clairoix (Oise)  
 ■ Tassos LPFH - Noisy-le-Sec (93)  
 ■ Lear - Lagny-le-Sec (Oise)
- p. 11 ■ Renault : tous solidaires ?  
 ■ Technocentre Renault - Guyancourt (Yvelines)  
 ■ Renault - Flins
- p. 12 ■ Toyota - Onnaing (Valenciennes)  
 ■ Peugeot-Citroën - Saint-Ouen (93)  
 ■ SNCF - Paris Rive gauche
- p. 13 ■ Caterpillar - Grenoble et Echirolles  
 ■ Airbus - Toulouse  
 ■ L'arnaque sur l'aide aux chômeurs
- p. 14 ■ STMicroelectronics - Grenoble  
 ■ La Poste - Paris 14<sup>e</sup>
- p. 15 ■ Gaziers et électriciens  
 ■ Amora-Maille - Dijon  
 ■ Centres sociaux parisiens

# Les 30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin à Presles (Val-d'Oise) Venez faire la Fête avec Lutte Ouvrière !

**Pendant près de trois jours, du samedi 30 mai de 11 heures à 23 heures, puis sans discontinuer du dimanche 31 mai à 9 heures au lundi 1<sup>er</sup> juin à 20 heures, Lutte Ouvrière s'offre et offre à tous un véritable moment de fraternité.**

Passer le week-end de la Pentecôte dans un grand parc du Val-d'Oise, aux arbres séculaires, est ainsi à la portée de toutes les bourses. Pour une somme modique, et même gratuitement pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés, on accède à la Fête pour trois jours. On s'y restaure pour un budget modeste et des dizaines de spécialités gastronomiques y sont proposées.

S'y rendre ? On peut le faire gratuitement, en région parisienne, depuis le métro Saint-Denis-Université, terminus de la ligne 13 du métro, où des cars spéciaux sont affrétés pour la Fête de Presles : ainsi, pas de souci pour stationner car le village de Presles est joli mais petit. On peut aussi arriver par le train depuis la gare du Nord, la gare de Presles-Courcelles n'étant qu'à 900 mètres du parc de la Fête.

Une fois dans le parc, on n'a que l'embaras du choix. Par où commencer ? Chronologiquement, à peine arrivé, on débarque au Moyen Âge car le Village médiéval, ses tentes, sa troupe d'acteurs et jongleurs, ses artisans, son petit salé aux lentilles, sa cervoise et ses frites (d'avant Parmentier !) vous accueillent au chant des trouvères.

Entouré d'arbres magnifiques, on ne peut qu'être tenté d'en savoir plus sur la vie des

végétaux grâce à une visite guidée de l'Arboretum : plus de cent espèces différentes plantées sur la colline, où les mystères du bois, de la photosynthèse, de la sexualité... des plantes vous inspireront peut-être.

D'arbre en arbre, de vertige en vertige, vous pouvez voir la fête de haut et vos amis tout petits en bas, grâce aux installations du spectaculaire parcours arboré. Echelles, ponts de singe, tyroliennes accueillent les Tarzan et les Jane - à condition qu'ils aient l'âge et la taille requis - sous l'œil bienveillant mais attentif de moniteurs diplômés.

Autre vertige, celui de la connaissance : le Carrousel fête cette année le 200<sup>e</sup> anniversaire de Darwin en même temps que la parution de son célèbre ouvrage *L'origine des espèces par le jeu de la sélection naturelle*. L'évolution, souvent attaquée par des obscurantistes de toute espèce, trouve évidemment toute sa place à la Fête. Astronomie, mathématiques, physique, biologie, cuisine... sont d'ailleurs aussi de la fête, à la Cité des sciences, sous forme d'exposés, de démonstrations plaisantes, d'expositions, de livres et de conseils éventuels.

Au détour d'un bois, débouchez sur une clairière résonnant des accents d'un orchestre, d'un groupe, d'une

troupe de théâtre. Musique aussi par endroits, quand sous un arbre ou près d'un stand, dans les allées, une chorale ou un blues band vous accrochent l'oreille. Arrivez jusqu'aux calmes degrés du château qui abrite la Librairie, laquelle, avec la Cité du roman, peut vous procurer des milliers de pages pour les soirées futures. Soif d'images ? Les cinémas de toile projettent - toujours gratuitement - films et documentaires ; une idée au passage, voir ou revoir *Gomorra*, sur la Camorra napolitaine...

Fatigués d'écouter, lire, déguster, « siester » dans les sous-bois propices ? Le bal de nuit du dimanche vous dégoûtera les jambes, les bras et les oreilles. Fatigués des

informations univoques, d'une certaine pauvreté médiatique, envie de réfléchir ? Voici des dizaines de forums sur des sujets variés, politiques, sociaux, les débats, le récit de la grève générale des Antilles par nos camarades de Combat Ouvrier, les allocutions de notre porte-parole Nathalie Arthaud, notamment en cette période de campagne pour les élections européennes...

Tout cela pour les plus grands ! Et pour les plus petits ? Une garderie - à partir de l'âge de trois mois - et la Cité des Jeunes, si tu as plus de 3 ans : tout un espace champêtre de jeux, spectacles et animations. De quoi regretter d'avoir grandi...

À bientôt !

## Commandez vite votre carte !

Jusqu'au 23 avril, les cartes d'entrée sont disponibles au prix unitaire de 10 euros.

Vous pouvez vous les procurer, ainsi que des bons d'achat d'une valeur de 5 euros, mais vendus 4 euros :  
 - soit auprès de nos camarades

- soit en écrivant à :

Lutte Ouvrière - BP 233  
 75865 Paris Cedex 18

Indiquer, dans votre courrier, le nombre de cartes demandées, et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition.

Envoi franco.

## La liberté des chiens s'arrête où celle des autres commence

Nombre de faits divers ont fait état ces dernières semaines de morsures ou d'agressions perpétrées par des chiens. Cela ne signifie pas que les chiens d'aujourd'hui seraient plus dangereux que ceux du passé (encore que quelques races à la mode, par la puissance de leurs mâchoires

ou par leur taille, le sont réellement). Mais pour tous ceux qui appréhendent le contact avec les chiens, de peur d'être mordus, ou simplement bousculés, cette actualité ne peut que conforter leurs craintes. Et leur point de vue est au moins aussi respectable que celui des amis des ani-

maux qui souhaiteraient profiter de la Fête en y amenant leur compagnon à quatre pattes.

C'est la raison pour laquelle, en dehors bien évidemment des auxiliaires d'aveugles, aucun chien ne sera admis dans l'enceinte de la Fête de Lutte ouvrière.

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)  
 membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin.. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

### Sur Internet

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

### LO l'hebdomadaire

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

### LO multimédia (télé, radio, CLT)

[www.audiovideo-lo.org](http://www.audiovideo-lo.org)

### LO audio (version parlée de nos textes)

[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

### Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

### Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

**ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière  
 ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

# L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise  
du 6 avril

## Sommet du G20 à Londres La montagne n'a même pas accouché d'une souris



Ils sont venus, ils se sont réunis, ils ont festoyé et posé pour la photo de famille. Et le lendemain, la presse était pleine de titres du genre « *sommet historique* », « *réforme d'envergure de la régulation financière* », « *naissance d'un nouvel ordre mondial* »...

Le « *sommet du G20* », c'est-à-dire la réunion des chefs d'État des vingt pays les plus riches du monde, avait pour ambition affichée de « *réformer les insti-*

*tutions financières internationales pour surmonter la crise et prévenir la suivante* », entre autres.

Qu'est-ce qu'il en est sorti ? Pas grand-chose, à part la photo de famille, justement. Elle était destinée à montrer que, face à la crise, les grands de ce monde politique sont unis. Chacun a eu droit, en guise de cadeau, à sa petite babiole politique. Sarkozy, par exemple, qui y était allé en jurant qu'il quitterait le sommet si on ne s'en prenait pas aux paradis fiscaux, sa marotte, en est revenu en criant victoire.

La réunion a en effet décidé de publier la liste des paradis fiscaux. N'importe quel moteur de recherche sur Internet peut établir cette liste en quelques secondes. Ce n'était pas la peine de réunir vingt chefs d'État, avec chacun son armada d'experts, pour aboutir à ça !

Décision un peu plus conséquente : ils se sont entendus pour accorder 500 milliards de dollars de plus au Fonds monétaire international (FMI), organisme financier international contrôlé par les grandes puissances riches, États-Unis principalement. Que les États versent de l'argent aux banques et à de grandes entreprises sous prétexte de favoriser la relance n'est vraiment pas une nouveauté : tous les États le font. D'après les comptes du G20, ils en sont à 5 000 milliards déversés, sans que cela relance l'économie. Mais chacun le fait au profit de sa propre bourgeoisie.

L'ennui avec le « *chacun pour soi* », c'est que nombre de pays semi-développés, notamment de l'est de l'Europe, ne possèdent pas les milliards nécessaires pour aider leurs banquiers. Le FMI les aidera d'autant plus volontiers que lesdits banquiers sont surtout allemands, anglais, français ou américains, et les aider, c'est encore aider les siens.

Mais, pendant que la quasi-totalité de la presse et la télévision s'extasiaient sur le nouvel ordre mondial en train d'émerger, les entreprises continuaient à annoncer de nouveaux plans sociaux, poussant de nouveaux contingents de travailleurs vers le chômage puis vers la misère. Les simagrées des chefs d'État à Londres ont pu impressionner les journalistes mais elles n'arrêtent pas la crise. Elles n'ont même pas incité les capitaux spéculatifs à fuir massivement les paradis fiscaux inscrits sur la liste noire.

Ceux qui placent et déplacent des capitaux savent que les paradis fiscaux ne se situent pas seulement dans des îlots-États des Caraïbes ou du Pacifique aux noms exotiques. Ils savent qu'ils ne se situent pas non plus uniquement dans ces micro-États d'Europe, genre Monaco ou Andorre pour la France ou les îles anglo-normandes pour la Grande-Bretagne, sous l'autorité directe des grands États qui pourraient en faire disparaître les privilèges fiscaux et les pratiques bancaires en cinq minutes, s'ils le voulaient. Les principaux paradis fiscaux, au secret bancaire bien préservé, se situent à la City de Londres, dans les grandes banques de New York ou de Paris.

Lorsque le communiqué du G20 se vante que « *l'ère du secret bancaire est révolue* », la bêtise le dispute au bon gros mensonge.

Tout le système financier international est basé sur le secret bancaire. Le secret n'en est pas toujours un pour le fisc, mais il l'est toujours vis-à-vis de la population.

Il est vrai qu'il faudrait supprimer le secret bancaire, comme plus généralement le secret des affaires. Il est vrai qu'il faudrait remettre de l'ordre dans l'économie mondiale. Mais il aurait été bien naïf de penser que ceux qui se sont rencontrés au sommet de Londres en avaient la volonté et la capacité. Car la crise comme toutes ses conséquences viennent de la course au profit, du marché et de la propriété privée des entreprises et des banques. Pour remettre de l'ordre dans l'économie, le premier pas est de mettre en cause la mainmise de la classe capitaliste sur l'économie. Mais ce n'est pas à ses serviteurs politiques qu'il faut le demander.

**Arlette LAGUILLER**

### • Salaires des PDG

## Leur mérite et le nôtre

**Le maître mot aujourd'hui pour Sarkozy-Fillon, leurs ministres et toute la droite, c'est le mérite. Les PDG peuvent légitimement bénéficier de « parachutes dorés » s'ils ont été suffisamment performants, c'est-à-dire s'ils ont réussi à ce que les actionnaires des entreprises dont ils assument la direction obtiennent les dividendes escomptés.**

Les gains faramineux attribués à ces PDG n'apparaissent scandaleux, pour ces gens-là, que parce que la crise a entraîné une réduction dans la croissance des bénéfices.

Comment peut-on justifier des salaires moyens de 383 000 euros par mois pour les cinquante plus gros patrons français et qui, pour certains d'entre eux, dépassent 1 million d'euros par mois ? Ces sommes étaient

tout aussi choquantes lorsque l'économie était florissante et que les dividendes dont bénéficiaient les actionnaires connaissaient des progressions annuelles à deux chiffres, comme cela se passait durant ces vingt dernières années chez L'Oréal.

À quel critère mesure-t-on le « mérite » de ces grands patrons ? À leur capacité de voler des parts de marché d'une entreprise concurrente, avec souvent

l'objectif de la racheter, au risque de la faire fermer et de jeter les travailleurs à la rue ? À leur capacité d'organiser le pillage des matières premières d'un pays pauvre, de jouer sur les réglementations fiscales des États pour choisir le pays qui permet d'échapper en partie ou même en totalité à l'impôt, d'augmenter l'efficacité de l'exploitation à l'échelle nationale et internationale en augmentant les cadences de travail de dizaines de milliers de travailleurs, d'en licencier une partie pour contraindre les autres à travailler plus intensément afin de réduire les coûts ? En revendiquant de travailler pour des salaires mensuels équivalant au

moins à ceux d'une vie entière de labeur, ces PDG méritent, il est vrai, la palme du cynisme.

Les salariés qui supportent quotidiennement et à longueur d'année des travaux répétitifs et ennuyeux, pénibles, voire dangereux, ont infiniment plus de mérite que tous ces gens-là. Et leur salaire n'est qu'un retour, partiel, de la richesse qu'ils ont créée. Le reste est accaparé par les hauts cadres, dont on parle beaucoup, au service des gros actionnaires, dont les médias ne commentent pratiquement jamais les revenus et qui, eux, vivent grassement du travail d'autrui.

**Gilles BOTTI**

### Dans les médias

**Dimanche 12 avril**, sur France Info, à 14 h 49, la chronique de Carine Bécard, *Femmes d'influence*, sera consacrée à Nathalie Arthaud (rediffusion à 20 h 49 et 22 h 42)

**Dimanche 19 avril**, sur Canal +, à 12 h 40, Nathalie Arthaud sera l'invitée d'Anne-Sophie Lapix dans l'émission *Dimanche +*

## ● Sommet de l'OTAN à Strasbourg

# Le gouvernement a voulu empêcher toute manifestation

Strasbourg en état de siège pendant une semaine, des policiers mobilisés pour empêcher que les opposants au sommet de l'OTAN puissent manifester tandis que, dans le très déshérité quartier du Port, ils laissaient les habitants sans protection devant les déchaînements des « black-blocks » : voici l'image que toute une partie de la population retiendra du sommet de l'OTAN des 3 et 4 avril.

### Une ville transformée en place forte

Déjà, depuis le début de la semaine, les habitants vivant autour du Palais des congrès ou du Parlement européen ne pouvaient plus sortir de chez eux sans montrer leur badge. Se promener en famille dans les forêts entourant Strasbourg le dimanche précédent était déjà prendre le risque d'être contrôlé par des gendarmes à cheval. Les rivières et les ruisseaux autour du Parlement étaient bordés de rouleaux de fil de fer barbelé et des escouades de policiers surveillaient le canal qui longe l'autoroute allant de l'aéroport au Parlement. Toutes les boîtes à lettres publiques sauf deux étaient condamnées et, sur les deux, une se trouvait en banlieue.

Vendredi 3 avril, il n'était plus question de prendre les autoroutes autour de la ville. D'ailleurs, les administrations et une grande partie des entreprises des zones industrielles avaient mis leur personnel en

congé ou en chômage partiel, et les lycées étaient fermés. Tout le centre-ville était pratiquement inaccessible, et les barrages de police se déplaçaient au fil des heures, sans tenir compte de ce qui avait été annoncé à l'avance, obligeant les habitants et les gens qui y travaillaient à faire de multiples détours pour trouver le bon « check-point ».

Au moment de l'arrivée d'Obama et de Sarkozy au Palais de Rohan, dans le centre-ville, la circulation des trams et des bus a été arrêtée. Seuls quelques dizaines de militants UMP et quelques habitants, triés sur le volet, du quartier de la cathédrale décrétée « zone rouge » furent autorisés à venir faire la claque pour la photo : cela aurait fait mauvais effet de n'y voir que des uniformes !

### La police veut empêcher la manifestation de se dérouler

À l'appel de différents partis et groupes, une manifestation était prévue contre la tenue du



Durant la manifestation du 4 avril à Strasbourg.

sommet de l'OTAN à Strasbourg pour le soixantième anniversaire de sa création. Les participants avaient été parqués à dix kilomètres du centre-ville, près du quartier du Neuhof, réputé comme l'un des plus misérables de Strasbourg. Depuis le milieu de la semaine, la police procédait sans arrêt à des contrôles d'identité aux alentours du camp et les incidents s'étaient multipliés.

Pendant les quinze jours qui ont précédé le sommet, le contrôle aux frontières avec l'Allemagne avait été rétabli, et quelque 7 000 Allemands qui voulaient manifester ont été retenus sur l'autre rive du Rhin.

Pendant toute la matinée du 4 avril, le quartier du Port du Rhin fut quadrillé par les forces de police, le temps que se déroule la rencontre symbolique entre les chefs des pays de l'OTAN. Après la photo de famille, tout le beau monde parti, la police a elle aussi disparu. Et c'est à ce moment que les black-blocks ont incendié différents bâtiments.

La manifestation s'était rassemblée sur un parking situé au

piéd du Pont de l'Europe. Quand elle voulut se diriger vers le centre, des voitures de police barraient la route, obligeant les manifestants à emprunter un étroit passage et créant la pagaille. Un kilomètre plus loin, ils rencontraient un nouveau barrage avec grilles et des dizaines de camions de CRS sur le pont menant à la ville : la manifestation n'eut d'autre choix que de prendre l'unique voie libre, menant à la zone portuaire. La seule issue, un passage sous les rails, était bloquée par la police, et quand les manifestants voulurent sortir de cette souricière, ils subirent des tirs de grenades lacrymogènes.

Après plus d'une heure, ils purent partir et gagner les ponts. Mais là encore, toutes les issues étant bloquées, il leur fallut faire plus de deux kilomètres avant de trouver un barrage de police filtrant qui laissait sortir, sur présentation de papiers d'identité.

Les incidents qui ont émaillé cette journée ont été dus en grande partie à la présence provocante des forces de police et au harcèlement qu'elles ont

pratiqué contre les manifestants anti-OTAN. Il est évident que les directives données par les autorités, c'est-à-dire en dernier recours le gouvernement, ne visaient pas essentiellement au maintien de l'ordre, mais d'abord à empêcher toute manifestation visible contre la tenue de ce sommet et les chefs d'État qui y participaient.

Correspondant LO

## ● Décret sur les rémunérations patronales

# Une comédie

Un certain Xavier Musca vient d'être nommé secrétaire général adjoint de l'Elysée, en remplacement de Péro, nommé PDG du groupe bancaire formé par l'alliance de la Banque Populaire et de la Caisse d'Épargne. Musca prend ses fonctions au moment où le gouvernement fait mine de s'offusquer des bonus que se versent les dirigeants des grands groupes capitalistes et où Fillon prend un décret soi-disant pour les limiter.

Le nouveau secrétaire général adjoint de l'Elysée connaît bien la question. Il siégeait tout récemment en tant que représentant du Trésor, c'est-à-dire de l'État, au conseil d'administration de GDF Suez lorsqu'a été décidé le versement de plus d'un million d'euros de stock-options à ses dirigeants. Si Xavier Musca s'était alors opposé à cette mesure, ce qui est peu probable, il ne l'a pas fait savoir.

C'est peut-être lui qui sera chargé d'expliquer pourquoi le décret encadrant les rémunérations des patrons est daté du 1<sup>er</sup> avril...

P. G.

## ● Rapport d'Amnesty International

# Les violences policières souvent impunies

Un rapport d'Amnesty International publié le 2 avril dénonce le fait qu'en France des brutalités policières restent trop souvent impunies. Qu'il s'agisse d'usage abusif de la force, d'insultes à caractères raciste ou sexiste, voire d'homicides, bien souvent ces exactions « ne sont pas suivies d'enquêtes effectives » et leurs responsables sont « rarement traduits en justice ».

Le rapport cite des exemples de violences commises contre des personnes vulnérables, telles que les migrants en situation irrégulière, les réfugiés, les SDF, et aussi les femmes ou les « minorités visibles ». Il cite aussi le cas de deux policiers, impliqués dans la mort d'Abdelhakim Ajimi lors de son arrestation à Grasse en mai 2008, qui n'ont pas été mis en examen et continuent à travailler dans la ville. Un autre

exemple est celui d'un Malien en situation irrégulière qui est mort en 2004 dans un commissariat de Courbevoie, en banlieue parisienne, au cours de sa garde à vue, prétendument en se jetant contre un mur.

Contrairement à ce que dit le ministère de l'Intérieur, les violences policières ne sont pas seulement des exceptions ou des « écarts minimes », mais elles font partie d'une politique défendue plus spécialement par

le président de la République. Un des volets de la démagogie de Sarkozy pour se faire élire avait été la sécurité, dans la continuité de la politique qu'il appliquait en tant que ministre de l'Intérieur. Il continue dans cette voie, en cherchant plus d'ailleurs à museler les contestations bruyantes qu'à s'en prendre aux racines de l'insécurité telle que la vit la population des quartiers délaissés.

Dans sa panoplie de Monsieur Sécurité se trouve par exemple la dispersion musclée de manifestations, surtout lorsque ce sont les jeunes qui protestent. C'est ainsi qu'un lycéen rennais avait été blessé à l'œil par un tir de flash-ball fin 2007 et que, la

semaine dernière à Bastia, un jeune qui protestait contre le jugement rendu à l'encontre d'Yvan Colonna a été lui aussi blessé par des policiers, ce qui a entraîné une seconde manifestation samedi 4 avril. On se rappelle aussi que Sarkozy avait obtenu l'an dernier le limogeage du préfet de Saint-Lô, jugé trop mou parce qu'il n'avait pas voulu empêcher la tenue d'un rassemblement hostile au chef de l'État.

Rien d'étonnant que la police soit couverte par le gouvernement, même lorsqu'elle commet des abus de pouvoir ou des violences : elle ne fait là que traduire en pratiques ses rodomontades verbales.

Marianne LAMIRAL

## • G 20, paradis fiscaux et secret bancaire

# Les affaires continuent, la crise aussi

La déclaration finale de la réunion des vingt chefs d'État, le 2 avril à Londres, affirme que « le temps du secret bancaire est révolu ». Sarkozy en a rajouté, déclarant que les mesures prises, entre autres la publication d'une liste de paradis fiscaux, font qu'un « véritable nouveau monde est en train de se mettre en place », rien que ça !

Or cette liste des paradis fiscaux est évidemment connue depuis des années. En juin 2000 une commission mise sur pied par les mêmes pays riches publiait une liste quasiment identique à celle d'aujourd'hui et affirmait, déjà, que les « paradis fiscaux constituent une menace potentielle pour la stabilité internationale ». Pourtant les grands pays capitalistes n'ont rien fait.

Et pour cause. Les paradis fiscaux n'existent que par leur volonté ou, du moins, leur assentiment. Au point qu'on peut relier chaque paradis fiscal avec la métropole à laquelle il est lié le plus directement : Monaco et Andorre à la France, Jersey à la Grande-Bretagne, les Bahamas aux États-Unis, le Liechtenstein à l'Allemagne... La France a même institué en 1986 un paradis fiscal à usage unique, les îles Kerguelen (cent habitants, au plus fort de l'activité des stations scientifiques...) où peuvent s'immatriculer les bateaux des armateurs qui ne veulent pas payer d'impôts. Ce n'est pas seulement légal, c'est conseillé !

Le Fonds monétaire international estime que la moitié du flux mondial des capitaux transite par les paradis fiscaux proprement dits et il est de notoriété publique que toutes les sociétés multinationales y ont des filiales. Le PDG de Total le dit d'ailleurs benoîtement : « Total a des filiales dans les paradis fiscaux », sans préciser combien, ni ce qu'elles y font.

Mais il n'est pas besoin d'être grand clerc pour le savoir. En faisant réaliser leurs bénéfices

par des sociétés écrans basées dans des pays qui ne connaissent pas l'impôt sur les sociétés, les multinationales échappent dans une large mesure au fisc du pays de leur maison mère et de leurs principaux actionnaires. Et cela sur une très grande échelle. Par exemple, à l'occasion de la faillite de la banque Fortis et de son démantèlement, on a pu apprendre qu'elle avait quelque 300 filiales dans les paradis fiscaux. De même, en 2007, le principal pays investisseur en Chine n'était ni les États Unis ni le Japon mais... les îles Vierges, par où évidemment transitent des capitaux venus de New York ou d'ailleurs, et repartant pour la Chine.

Les paradis fiscaux ne sont pas une maladie du système financier international mais constituent un élément essentiel de sa rentabilité. Leur multiplication est une composante de la « dérégulation » du système financier, au même titre que l'informatisation des Bourses, la libre circulation des capitaux, les produits dérivés, etc. C'est une branche de l'arbre à finances sur lequel sont assis les capitalistes et ils ne la scieront pas volontiers, quoi qu'en disent leurs représentants politiques.

Une autre branche maîtresse de cet arbre est le secret bancaire. La seule nouveauté en la matière c'est que certains pays comme la Suisse permettront, sous conditions, des enquêtes sur les fraudes fiscales éventuelles de leurs déposants étrangers. Quelques milliers de citoyens américains seraient par exemple dans le collimateur. Mais c'est l'arbre qui cache la forêt des transactions, autrement plus

importantes, des groupes multinationaux. Quant le PDG de Total, Margerie, avoue que les capitaux de son groupe transitent par les paradis fiscaux, il ajoute que « le ministère des Finances est au courant ». Il aurait pu compléter : « depuis toujours et il ne dira jamais rien ».

La liberté des grands groupes de faire aller et venir leurs capitaux comme ils le désirent, dans le secret et sans contrôle, n'est évidemment pas remise en cause par le G20. Or il est évident que c'est cette course au profit et cette liberté sans contrôle des capitaux qui ont mené à la crise actuelle. Et qui, quoi que disent les dirigeants du monde capitaliste, si le monde du travail ne les met pas hors d'état de nuire, mènera encore à la prochaine crise... pour autant du moins qu'ils arrivent à sortir un jour de la présente.

Paul GALOIS



Monaco, un rocher plein de capitaux.

## Michelin, Adidas et Elf la main dans le sac ?

L'affaire de fraude fiscale au Liechtenstein, impliquant une soixantaine de groupes français pour un montant évalué à 1 milliard d'euros, vient de connaître un nouveau rebondissement.

Le parquet de Paris s'apprête à ouvrir une enquête pour blanchiment de fraude fiscale visant les sociétés Michelin, Adidas et Elf Trading, aujourd'hui propriété du groupe Total. Dans le collimateur de la justice, il y a plusieurs fondations liées à ces trois groupes, soupçonnés d'avoir utilisé à des fins frauduleuses des comp-

tes bancaires au Liechtenstein.

La révélation de cette affaire, à quelques jours de la réunion du G20, n'est sans doute pas un hasard. Elle tend à faire croire que le gouvernement a décidé de s'en prendre aux utilisateurs des paradis fiscaux.

Selon un ancien directeur du Trésor, on arriverait à une perte de recettes fiscales en France de 15 milliards par an due à la seule évasion fiscale, dont 10 milliards imputables à des multinationales installées dans des paradis fiscaux. Qu'en ces temps difficiles le fisc essaye de renflouer ses caisses en pourchassant quelques fraudeurs, c'est pos-

sible. Du côté de Bercy, on laisse d'ailleurs entendre que plusieurs groupes ou personnalités impliqués dans des affaires d'évasion et de fraude fiscale auraient discrètement négocié le paiement de leurs arriérés d'impôt ainsi que les intérêts et pénalités y afférents, sans toutefois que les groupes soient cités. La transparence n'est pas non plus le fort du ministère des Finances.

Mais il faudrait être naïf pour croire que le gouvernement a décidé d'empêcher les grandes entreprises, les banques ou les particuliers très fortunés de transférer des capitaux vers

des paradis fiscaux qui leur permettent, très légalement, d'échapper largement à l'impôt et de se livrer à des opérations financières sans risque d'indiscrétion.

Du Liechtenstein à Monaco, en passant par les Bahamas ou les îles anglo-normandes, les paradis fiscaux ont encore de beaux jours devant eux, car leur existence est tout aussi vitale au fonctionnement du capitalisme que le sacro-saint secret des affaires qui régit l'ensemble du système bancaire.

Roger MEYNIER

## • Baisse du livret A ?

# Les petits épargnants pris en otage

« La logique nous amènerait quelque part entre 1 % et 2 % », a déclaré la ministre de l'Économie en annonçant une probable baisse du taux de rémunération du livret A.

Ajusté automatiquement depuis 2003, selon une formule basée sur les taux directeurs de la Banque centrale européenne et sur l'inflation, le taux de rémunération des livrets A est, en principe, révisé deux fois par an, au 1<sup>er</sup> août et au 1<sup>er</sup> février. Depuis cette date, le gouvernement a présenté comme un « coup de pouce » le fait de fixer ce taux à 2,5 % et non 2 %, ce qui aurait, paraît-il, dû découler de la formule. Au passage, il a modifié la règle en rendant possibles des modifications intermédiaires, au 1<sup>er</sup> mai et au 1<sup>er</sup> novembre, sur proposition de la Banque de France.

C'est ce dont Christine Lagarde menace maintenant les 46 millions d'épargnants des classes populaires. Le plafond du livret A étant limité à 15 000 euros, somme que vraisemblablement beaucoup de livrets n'atteignent pas, ce ne sont pas pour la plupart des riches qui détiennent de tels livrets, que ce soit en tant qu'épargne ou même parfois en guise de compte en banque.

Le chiffre officiel de l'inflation a baissé : elle aurait été, selon l'Insee, de 0,3 % en mars 2009 par rapport à mars 2008. Ce n'est pas ce que ressentent les consommateurs, qui de toute façon se sont par force auto-limités, dans l'alimentation comme sur les autres postes de dépenses. Mais la plupart des prix n'ont pas baissé et, s'ils se sont stabilisés, c'est après des hausses vertigineuses les deux années précédentes ! Le pouvoir d'achat perdu sur les salaires, les pensions et les allocations n'a aucunement été compensé par des augmentations.

Après avoir été rémunérées à 4 % en 2008, les sommes placées sur les livrets A risquent donc, après un palier déjà peu intéressant à 2,5 %, de connaître un taux proche ou même inférieur à 1 %. Cela reviendrait à une véritable prise en otage des économies des travailleurs : car que peuvent faire d'autre les petits épargnants que de laisser celles-ci aux mains des banques ?

Peut-être faudrait-il qu'ils s'estiment encore heureux si, l'inflation devenant négative comme l'anticipe l'Insee pour cet été – les prix utilisés pour le calcul étant alors en baisse –, on ne leur demande pas de rendre de l'argent aux banques !

Viviane LAFONT

## ● Suicides en prison

### Cachez ce rapport

Jeudi 2 avril, un homme de 30 ans a mis fin à ses jours au centre de détention de Poitiers. C'est le trente-neuvième suicide depuis le début de l'année dans les prisons françaises, un rythme en croissance après le sinistre record d'Europe de 2008 avec 115 décès.

Le même jour le docteur Albrand, chargé de présider une commission sur la prévention du suicide, boycottait la cérémonie officielle de remise du rapport au ministère de la Justice. Fin 2008, devant l'émotion suscitée par la montée du nombre de morts en prison, et en particulier de tout jeunes détenus, la garde des Sceaux Rachida Dati avait fait mine de prendre le problème en mains, en chargeant ce médecin de travailler sur les mesures à prendre d'urgence.

Le rapport Albrand ne préconise pas des mesures extrêmes, mais une simple amorce d'humanisation des régimes de détention : limitation des durées de séjour au « mitard », prise en charge plus collective des détenus, droit de visite dès la première semaine, téléphone permettant aux détenus d'accéder à un soutien psychologique en cas de besoin. Mais surtout il insiste dans sa préface sur l'incidence de la surpopulation – près de 63 000 détenus pour 51 000 places, qui rend les conditions de détention tellement insupportables que certains vont jusqu'à préférer mourir.

Mais ce simple constat semble avoir été au-delà de ce que les services ministériels soutenus par l'Administration pénitentiaire avaient décidé de tolérer. La préface a donc été supprimée ainsi que les conclusions du rapport. Le docteur Albrand a alors dénoncé ce tour de passe-passe du gouvernement. La CGT du personnel pénitentiaire s'est indignée de cette manipulation et prévoit des actions courant mai pour dénoncer le manque de personnel qui aggrave les conditions de vie et de travail au sein des prisons. La petite manœuvre du gouvernement, alliant désinformation et politique de l'autruche, a fait long feu. Au lieu d'occulter ce rapport, le scandale provoqué par la censure a permis qu'il apparaisse en toute lumière et avec tout son contenu.

Gilles BOTI

## ● Immigration

### La répression contre la misère

Le gouvernement a décidé qu'il fallait « améliorer la procédure de reconduite à la frontière » et accentuer la répression contre les « passeurs ». Ce n'est pas cela qui va tarir cette source d'enrichissement des filières mafieuses. Cela va simplement accroître les risques – et sans doute les tarifs – pour les candidats à l'immigration, prêts à tout risquer, même la mort, pour échapper à la misère.

Cela va permettre aux patrons d'exploiter dans un silence encore plus pesant les travailleurs dans l'illégalité. Quant aux immigrés « légaux », ils sont dès le départ avertis que, pour la plupart, on les jettera sans ménagement une fois leur temps accompli.

La sollicitude « humanitaire » du gouvernement est le comble de l'hypocrisie. À propos des migrants réfugiés dans la « jungle » aux abords de Calais, Besson a eu le culot de déclarer : « Tous les soirs l'État met entre 25 et 50 lits à disposi-



tion avec transport en car gratuit, et tous les soirs les places sont vides » ! Et il a ajouté, à propos des bénévoles inquiétés par les autorités pour leur aide aux sans-papiers, que depuis soixante-cinq ans la justice française n'a condamné que deux fois des bénévoles ayant aidé des travailleurs en situation irrégulière.

Mais comment imaginer que des immigrés, régulière-

ment pourchassés par la police qui détruit leurs campements et les embarque, vont faire confiance à ces offres, d'ailleurs ridiculement faibles, d'hébergement pour la nuit ? Comment croire à ces propos lénifiants sur l'immunité des bénévoles, alors que tout l'arsenal juridique existe pour les traîner au tribunal et même les accuser de complicité avec les passeurs mafieux ?

Le gouvernement, dont Besson se fait le porte-voix, renforce l'arsenal répressif contre l'immigration, en tablant sur le fait qu'avec la crise et le chômage cette politique recueillera les suffrages de l'opinion publique, ou au moins d'une partie. Mais cela ne mettra pas fin à l'immigration ; cela ne fera que rendre les immigrés un peu plus corvéables par le patronat.

Sylvie MARÉCHAL

## Besson récidive

Après avoir renoncé, fin mars, à inaugurer la médiathèque de la Cité de l'immigration, le ministre a été accueilli le 6 avril à Evry aux cris de « C'est pas les immigrés qu'il faut virer, c'est Besson et toute sa clique », par cent à deux cents manifestants venus critiquer sa politique.

Il faut dire que la « feuille de route » préparée par Sarkozy qui lui fixe ses objectifs est élo-

quente. Il doit pour 2009 opérer 27 000 expulsions, 5 000 interpellations de passeurs et 1 500 contrôles du travail clandestin. Il faut traquer les unions dites « de complaisance », ne faire entrer que les immigrés « utiles au dynamisme de l'économie française », s'appuyer sur des visas de circulation, des cartes de séjour saisonnier, proscrire tout ce qui pourrait « ouvrir le droit à une résidence

définitive ». Tout cela se fait bien sûr, au nom du bien-être dans les pays d'origine qui ne doivent pas souffrir de la « fuite des cerveaux ». Quant à la « nouvelle politique d'intégration », elle consiste à faire passer aux immigrés un examen de français et un entretien sur « les principes de la République » : liberté, égalité, fraternité, des valeurs qui ne doivent pas leur sauter aux yeux lors des multi-

ples contrôles policiers qu'ils subissent !

Tout cela n'est pas neuf et s'inscrit, comme le dit Sarkozy, dans la continuité. Mais Besson, transfuge du Parti Socialiste et amateur de provocation, défend avec zèle cette feuille de route pour laquelle il était venu à Evry « faire de la pédagogie ». Il faut bien mériter sa gamelle !

S. M.

## ● Plus-Net – Montreuil (Seine-Saint-Denis)

### Non à l'exploitation ! Oui à la régularisation !

À Montreuil en Seine-Saint-Denis, 25 travailleurs sans papier de l'entreprise de nettoyage Plus-Net sont en grève depuis le 21 octobre, avec occupation des bureaux administratifs de la société, pour obtenir leur régularisation.

Plus-Net a comme principal donneur d'ordre l'entreprise Bouygues-Bâtiment. Mais ni le patron de Plus-Net ni Bouygues ne veulent intervenir pour que les travailleurs sans papiers qu'ils exploitent depuis des années soient régularisés.

Les travailleurs de Plus-Net veulent que leur patron remplisse enfin les formulaires comme le CERFA, indispensables à la régularisation, et qu'il paie la taxe due à ce titre. Ils veulent qu'il paie les salaires



Des travailleurs de Griallet, autre entreprise de nettoyage à Montreuil.

impayés depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008 et les heures supplémentaires. Il leur arrivait de travailler 200 heures par mois, honteusement sous-payées sur la base d'un mi-temps, et souvent dans des conditions ne respectant même pas le code du tra-

vail. Ils exigent également la requalification des contrats CDD en CDI.

Depuis décembre, ce patron n'a toujours pas répondu à la convocation de la Direction du travail pour tentative de conciliation. Il fait le sourd, tout

comme Bouygues qui a pourtant les moyens de se faire entendre.

Mais comme leurs camarades de l'entreprise Griallet à Montreuil, qui avaient tenu sept mois avant de faire céder leur patron, les grévistes de Plus-Net appuyés par le syndicat CGT sont plus que jamais décidés à faire valoir leurs droits et à gagner. Et comme pour les grévistes de Griallet, la solidarité morale et financière de nombreux habitants, de nombreuses associations et partis de gauche sur la ville est bien réelle. On l'a vu avec la nouvelle soirée de soutien organisée le 31 mars, qui a été un succès avec plus de 200 participants.

Correspondant L0

## • Petite enfance

### Des promesses de crèches pour Pâques ou pour la Trinité ?

**La secrétaire d'État à la Famille, Nadine Morano, s'est une fois de plus engagée à créer sur quatre ans 100 000 places supplémentaires en crèche.**

Comme il en manque actuellement de 300 000 à 400 000 rien que pour satisfaire les demandes, ce ne sont pas les 25 000 places virtuellement créées par an qui permettront d'éponger le déficit. Il naît en ce moment environ 800 000 bébés chaque année et, selon des statistiques officielles, 10 % des jeunes mères font pour l'instant appel à une structure d'accueil collectif, type crèche, soit 80 000 demandes par an. Même en supposant un « turnover » des bébés au bout de

deux ans, on est loin de voir l'offre de places devenir suffisante. Et ce d'autant plus que la Caisse nationale d'allocations familiales qui assurera ce financement ne fera que compléter les financements déjà décidés par les entreprises ou les collectivités locales, si tant est qu'elles les décident.

D'ailleurs, la secrétaire d'État passe bien rapidement aux « nouvelles dispositions de modes de garde votées par le Parlement », ainsi qu'elle nomme les demi-mesures que sont les regroupements d'assis-

tantes maternelles et le passage de trois à quatre enfants par « agrément », c'est-à-dire par nounou. Des systèmes qui existent déjà, utilisés la plupart du temps à défaut de crèche par 18 % des parents, et qui ne pourront guère s'améliorer avec une dégradation de la qualité de l'accueil.

Aussi Nadine Morano, se mêlant de reprendre à son compte les promesses de 200 000 places en crèche faites en son temps par Sarkozy, s'empresse-t-elle de revenir sur les « jardins d'éveil » pour les enfants de 2 à 3 ans, dont l'un des avantages – apparemment non négligeable aux yeux de la

sous-ministre – est de coûter deux fois moins cher par enfant et par an qu'une place en crèche. D'autant moins cher d'ailleurs que les parents devraient participer financièrement à ces garderies que le gouvernement compte expérimenter dès la prochaine rentrée scolaire, dans l'optique de les substituer progressivement aux écoles maternelles, qui sont bien plus qu'une garderie.

En ironisant sur les institutrices et instituteurs de maternelle qui n'auraient pas besoin d'avoir bac + 5 pour changer des couches, le ministre Darcos n'avait pas seulement cédé au

plaisir de dénigrer les enseignants et leur travail. Il avait aussi clairement préparé le terrain à la suppression de l'accueil des tout-petits à l'école, en niant le travail d'apprentissage et d'éducation dont bénéficient les jeunes enfants.

Sa collègue Morano, en agitant surtout du vent, ne fait que continuer ce travail de sape de l'école publique, sans fournir aux femmes, en particulier aux travailleuses, une réelle solution au problème de garde des très jeunes enfants.

**Viviane LAFONT**

## • Lycées professionnels Guimard et SEPR – Lyon

### En lutte contre les fermetures de sections

**Mardi 31 mars, le lycée Hector-Guimard de Lyon était bloqué. Aucun cours n'a pu avoir lieu. Dès 7 h 30 les enseignants (grévistes à 80 %) ont bloqué les portes pour protester contre les fermetures de sections d'enseignement. Avec le soutien des élèves, ils ont informé les personnes qui passaient devant le lycée.**

L'instauration du bac professionnel en trois ans à la place des anciens BEP se traduit dans ce lycée par plusieurs fermetures ou réductions de sections Électrotechnique – EDPI dessin industriel (Étude et définition de produits industriels) et deux de GT (Groupe de travail) maintenance. Ces sections forment pourtant des jeunes dans des domaines professionnels demandés. Ces fermetures sont uniquement guidées par une volonté, clairement affichée, de faire des économies dans l'enseignement public.

Cette année, le lycée accueille 350 élèves. La rentrée prochaine il ne devrait en recevoir que 275, et en 2012 il n'en resterait que 180... si le lycée existe toujours. Cela se traduit bien sûr par des suppressions de postes (10 % des effectifs d'enseignants dès la prochaine rentrée).

Pour protester et réclamer la réouverture de sections et de formations, les enseignants ont demandé une entrevue au rectorat. Ils y sont allés après un repas chaleureux, sur des tables installées au soleil devant le lycée, et ont soutenu bruyamment leurs

quatre représentants reçus par des responsables. Mais la réponse a été clairement négative : le rectorat reste campé sur les fermetures et ne propose aucune solution pour l'avenir du lycée. Il n'a même pas voulu transformer deux heures supplémentaires en les intégrant à un poste, ce qui aurait permis à un collègue de garder son temps complet au lycée.

La grève a donc de nouveau été votée jeudi 2 avril et les enseignants sont retournés devant les grilles du rectorat, cette fois avec beaucoup plus d'élèves, mais n'ont même pas été reçus. Ils y ont retrouvé leurs collègues de la SEPR (Société d'enseignement professionnel du Rhône), un lycée professionnel privé qui connaît les mêmes problèmes, avec la suppression de trois pos-



tes d'enseignants (en Imprimerie et en Mode), la fermeture d'une section de formation et la diminution du nombre de places attribuées en bac professionnel Mode, ainsi qu'en Industries graphiques. Les élèves de ce lycée avaient déjà montré leur opposition à ces décisions. La colère est montée d'un cran, et une grève pour les enseignants et les élèves a été décidée pour le jeudi 2 avril. Ce jour-là, une centaine de personnes ont distribué des tracts à l'entrée du lycée et sont allées manifester au rectorat. L'après-midi, un cortège est allé

rejoindre la manifestation des enseignants-chercheurs, étudiants et écoles primaires, qui a rassemblé 2 000 personnes.

De leur côté, ceux d'Hector-Guimard sont allés voir leurs collègues du lycée Colbert voisin. Et le vendredi 3 avril, ce sont les élèves qui ont fermé le lycée à partir de midi, en solidarité avec les enseignants en lutte. Chacun a bien conscience qu'il faudra maintenir la mobilisation et remettre ça après les vacances.

**Correspondant LO**

## • Collège de la Grange-aux-Belles – Paris 10<sup>e</sup>

### Le mépris ne passe pas

Au collège de la Grange-aux-Belles (Paris 10<sup>e</sup>), la rentrée 2009 devrait être marquée par une nouvelle baisse de 66 heures sur la dotation horaire. Les enseignants ont réagi à cette annonce, refusant de voir une fois de plus des restrictions nuisant aux conditions d'enseignement, dans un collège où les élèves sont issus à 91 % de familles défavorisées.

Depuis 2003, deux cents heures ont été perdues sur la « dotation horaire globale » (DHG). L'an dernier déjà, nous avons fait grève, avec succès, pour empêcher le rectorat de nous supprimer une trentaine

d'heures.

Cette année, les actions ont été diverses : réunions parents-professeurs ; délégations au rectorat ; grève, très suivie, le 29 janvier ; chaîne humaine autour du collège, au bord du canal Saint-Martin, avec les parents et les élèves ; opération « collège désert » et chaînes aux grilles les 6 et 9 février.

Ces actions ont permis de conserver une dizaine d'heures mais, bien sûr, cela ne fait pas le compte ! La réponse du rectorat à ces revendications a été jugée injurieuse. Selon lui, les élèves de la Grange-aux-Belles n'auraient besoin ni de latin, ni d'autant de

langues vivantes, ni d'effectifs allégés ! Quant aux enseignants, ils auraient des « goûts de luxe », se seraient fait « de belles conditions de travail » et ménageraient leur « confort » !

En conclusion, le rectorat ne voulait plus entendre parler du collège de la Grange-aux-Belles ! Mais avec de tels arguments, il a relancé la colère. Une lettre de protestation lui a été adressée, accompagnée des pétitions signées par les professeurs et les parents.

Le rectorat n'a certainement pas fini d'entendre parler de la Grande-aux-Belles !

**Correspondant LO**

## • Perpignan

### Anticommunisme officiel

Nicole Gaspon est conseillère d'orientation et fonctionnaire de l'Éducation nationale. Elle demande depuis cinq ans à passer au grade supérieur, celui de directrice d'un centre d'orientation, et se trouve placée en tête du barème pour y accéder. Mais lorsqu'elle a demandé à son supérieur hiérarchique pourquoi elle n'avait pas été désignée, ce dernier a argué de sa « posture politique ». Nicole Gaspon a en effet le

grand tort, aux yeux de l'inspecteur de l'information et de l'éducation, d'être une élue et une dirigeante départementale du Parti Communiste Français.

Voilà au moins un inspecteur que le fait d'être un fief réactionnaire n'aura apparemment pas gêné dans sa carrière et qui, pour peu que le règne de Sarkozy se prolonge, est promis aux plus hautes destinées.

**P. G.**

• Grande-Bretagne

Manifestations contre le G20

Colère populaire et brutalités policières

La grande messe du G20, à Londres, aura revêtu un caractère un peu particulier, non pas du fait des non-décisions qui y ont été prises, mais du fait des nombreuses manifestations qui l'ont accompagnée à partir du 8 mars.

Pour l'essentiel ces manifestations ont été le fait d'une coalition aux contours plutôt flous, allant de l'extrême gauche à des groupes caritatifs religieux, en passant par une galaxie écologiste, tiers-mondiste et altermondialiste. Les thèmes choisis par cette coalition – « *emploi, justice, environnement* » – étaient destinés à ce que tout le monde puisse y trouver son compte.

Ce qui a donné à ces manifestations un caractère un peu différent de l'habitude a été la décision de la confédération syndicale TUC d'appeler à la manifestation du samedi 28 mars. Non pas que les leaders syndicaux aient fait de gros efforts pour mobiliser pour l'occasion, ni même d'ailleurs pour en informer les travailleurs, mais le seul fait que, pour la première fois depuis le début de la crise, le TUC appelle enfin à une manifestation nationale a eu pour effet

de mobiliser nombre de militants syndicaux frustrés par la passivité des directions syndicales. Et cela même si, de toute évidence, les bureaucrates syndicaux avaient fait ce choix pour avoir l'air de faire quelque chose sans pour autant s'en prendre de front au patronat britannique, fauteur de crise et responsable des licenciements, ni au gouvernement travailliste de Gordon Brown, complice de ces méfaits.

Ce samedi-là, on vit donc de très nombreuses bannières syndicales, suivies de militants et de travailleurs en colère, apparaître au milieu d'un cortège rassemblant environ 100 000 participants, sans qu'il se produise, cette fois, le moindre incident.

Pour les manifestations des jours suivants, les syndicats n'avaient pas jugé bon de lancer d'appel. Le point culminant devait avoir lieu le 1<sup>er</sup> avril, sous la forme d'une série de rassemble-

ments dans le vieux centre des affaires de la City et devant l'ambassade des USA. Pendant ce temps, le G20 se réunissait à 15 km de là, dans le parc des expositions mitoyen de Docklands, le nouveau centre des affaires ultra-luxeux bâti sur les bords de la Tamise, à l'est de Londres.

On n'avait jamais vu un tel déploiement policier. La City de Londres à elle seule (moins de trois kilomètres carrés) était littéralement occupée par 5 000 policiers venus de tout le pays, lourdement équipés de véhicules anti-émeutes, mais aussi de leurs inévitables chevaux.

Mais cela n'empêcha pas des dizaines de milliers de manifestants de converger vers le siège de la Banque d'Angleterre, pour exprimer leur colère contre ce capital financier dont l'avidité a causé la crise.

On a alors assisté à l'utilisation d'une tactique policière connue sous le nom de « *kettling* », une tactique consistant à ce que de très forts contingents de police anti-émeutes enfer-



Manifestants et policiers devant la Banque d'Angleterre.

ment des groupes de manifestants pendant des heures dans des espaces de plus en plus restreints. Au bout de 3 ou 4 heures de ce traitement, soit la colère explose, soit des manifestants se trouvent mal - dans un cas comme l'autre c'est le signal pour la police pour foncer dans le tas et arrêter quiconque lui tombe sous la main. D'autant que pendant tout ce temps, les pandores sont chauffés à blanc par leurs officiers et de plus en plus impatients d'en finir.

Outre le nombre d'arrestations et de blessés qui reste secret, c'est cette tactique qui a causé la mort d'Ian Tomlinson, un marchand de journaux de rue travaillant habituellement dans la City, qui, jeté à terre par un policier, est mort terrassé par une crise cardiaque. Il ne faisait même pas partie des manifestants, mais dans l'état d'excitation où ils étaient, les policiers ne faisaient pas de quartier.

François ROULEAU

Les paradis fiscaux et la City de Londres n'ont rien à craindre du G20

La déclaration triomphale des leaders du G20, affirmant que « *l'ère du secret bancaire est terminée* » et annonçant la fin des paradis fiscaux, avait de quoi provoquer l'hilarité en Grande-Bretagne.

Il faut savoir que la fameuse « *liste* » des paradis fiscaux de l'OCDE ne comportait pas moins de dix des confettis de l'Empire britannique administrés par Londres. Cela va de possessions lointaines comme les îles Vierges britanniques et les îles Caïmans, à des satellites proches, tels Gibraltar, les îles de Jersey et Guernesey dans la Manche, et celle de Man, en mer d'Irlande.

Néanmoins, pour l'OCDE, ces trois dernières satisfont aux « *standards fiscaux internationaux* ».

Or, pour ne prendre que le cas de Jersey, les autorités de cette île de 89 000 habitants évaluent les fonds qui y sont domiciliés à pas moins de 512 milliards d'euros ! Somme pharamineuse qui explique que 47 banques internationales aient jugé bon d'y ouvrir une succursale (bien des villes de cette taille en Europe n'ont pas plus d'une ou deux agences !).

C'est qu'à Jersey, les déposants résidents (dont le nombre

est secret) bénéficient d'avantages substantiels. Selon le quotidien d'affaires *Financial Times* du 3 avril, « *ces résidents paient un minimum d'impôt sur le revenu de 110 000 euros par an. Le premier million de leur revenu imposable est taxé à 20 %, le demi-million suivant à 10 % et le reste à 1 %* ». Donc, conclut ce journal, « *ça ne vaut pas la peine de s'installer là-bas si votre revenu imposable est inférieur à un demi-million* ». On ne donne qu'aux riches !

Quant aux déposants non-résidents, ils ne paient aucun impôt et tant que leurs profits financiers ne sont pas utilisés dans leur pays de résidence, ils n'ont pas à se soucier de telles peccadilles.

Comment Jersey peut-elle satisfaire alors aux « *standards fiscaux internationaux* » de l'OCDE ? Tout simplement en passant des accords bilatéraux avec douze pays membres de l'OCDE, par lesquels elle s'engage à répondre à des

demandes éventuelles d'information sur les sommes qui y sont déposées. Mais comme nombre de paradis fiscaux sont membres de l'OCDE, il lui a suffi pour ce faire de s'entendre avec eux, et avec la Grande-Bretagne, ce qui remplit les conditions voulues !

Car, bien sûr, ce n'est pas Londres qui va se charger de faire la chasse aux milliardaires délinquants. Car cela fait très longtemps que la City de Londres fonctionne comme un paradis fiscal vis-à-vis des investisseurs étrangers, américains en particulier. Depuis les années 1960, Londres n'a cessé de servir de plaque tournante aux capitaux américains soucieux d'échapper aux institutions de surveillance financière et fiscale de leur pays. C'est même cela qui en a fait la deuxième place financière mondiale et qui explique que toutes les grandes banques du monde y ont des sièges d'un luxe et d'une taille qui peuvent laisser pantois.

Mais les gros investisseurs étrangers ne sont pas seuls à bénéficier d'un régime fiscal d'une douceur exceptionnelle. Les banques britanniques aussi. C'est ainsi qu'en mars, un scan-

dale a éclaté lorsqu'une « *fuite* » a conduit le quotidien *The Guardian* à obtenir des copies de documents internes de la Barclays, désormais seconde banque privée du pays. Ces documents montraient que dans cette banque opère un service de 110 personnes dont la principale activité est de lui permettre de payer moins d'impôts. Au cours des années récentes les activités de ce service auraient permis à la banque d'économiser pas moins d'1,1 milliard d'euros sur les impôts qu'elle paie ! Lorsque le *Guardian* s'est avisé de publier ces documents sur son site internet, la Haute cour est immédiatement intervenue pour les lui faire retirer sous peine de lourdes amendes. Motif : ces informations portaient préjudice à la banque en violant le « *secret commercial* » auquel elle a droit, ce qui, soit dit en passant, est contraire à la loi sur la « *transparence* » en vigueur.

À l'heure où nous écrivons le gouvernement de Gordon Brown n'est toujours pas intervenu pour faire invalider ce jugement. Comme quoi l'ère du secret bancaire est loin d'être

révolue à la City de Londres, qui continuera, comme par le passé, à servir de paradis fiscal aux grandes entreprises capitalistes. Ce ne sont ni Brown, ni Obama qui s'y opposeront !

F. R.

• États-Unis

Liberté p

Lundi 6 avril, la Cour suprême des États-Unis a refusé la requête déposée au nom du militant noir Mumia Abu-Jamal qui demandait à être rejugé. Une décision qui pourrait avoir comme conséquence de le ramener dans le couloir de la mort.

Agé aujourd'hui de 54 ans, Mumia Abu-Jamal a passé 27 ans, c'est-à-dire la moitié de sa vie, en prison pour un crime qu'il n'a pas commis. Condamné en 1982 à la peine de mort pour l'assassinat d'un policier blanc de Philadelphie,

• **Le tir d'une fusée par la Corée du Nord**

# Les puissances impérialistes veulent préserver leur monopole

À Prague, à l'occasion du sommet de l'Union européenne, Barack Obama a fait un numéro de charme, promettant d'œuvrer en faveur de la paix et pour un monde sans armes nucléaires. Dans la foulée, il a vivement condamné le récent lancement d'une fusée par la Corée du Nord.

Le régime coréen affirme avoir voulu placer un satellite de communication en orbite, ce qui semble vrai puisque des observateurs ont annoncé sa chute dans le Pacifique. Mais le président américain a voulu y voir la volonté de tester un missile à longue portée, s'inscrivant dans une politique de développement des armes nucléaires.

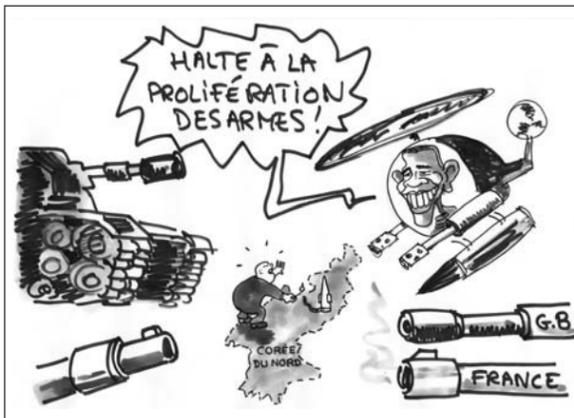
Mettant en avant la résolution 1718 de l'ONU qui, au lendemain du premier essai nucléaire nord-coréen, en octobre 2006, avait interdit à la Corée du Nord la poursuite de tout programme

ballistique, Obama a qualifié le tir de la fusée nord-coréenne d'illégal, et estimé que cette violation devait « être punie » par le Conseil de sécurité de l'ONU. La France, la Grande-Bretagne, le Japon et quelques autres lui ont emboîté le pas. En revanche, la Chine et la Russie ont usé de leur droit de veto pour s'opposer à toute condamnation de la Corée.

Les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France possèdent depuis longtemps un important arsenal de missiles nucléaires. Aujourd'hui, en prétendant agir au nom de la paix et de la sécurité

de la planète, ces mêmes pays entendent conserver leur monopole sur ce type d'armement, et s'arrogent le droit d'interdire aux autres nations l'accès aux technologies nucléaires ainsi que le développement d'un programme spatial, fût-ce à des fins pacifiques.

Mais qui fait planer un danger sur les populations, sinon ceux qui depuis des décennies ont stocké des milliers d'armes atomiques ?



Quant au représentant de l'impérialisme américain, il est vraiment mal placé pour venir faire la morale aux autres ; les États-Unis ne sont-ils pas la seule puissance à avoir jamais osé utiliser deux bombes atomiques contre des civils, en 1945 au Japon ?

Roger MEYNIER

• **Afghanistan**

# Une odieuse loi misogyne projetée par Karzaï

**Dis-moi qui tu soutiens... À quelque temps de l'élection présidentielle qui doit se dérouler le 20 août prochain, le président d'Afghanistan Hamid Karzaï, arrivé en poste avec le soutien des grandes puissances et bien décidé à y rester, vient de signer un projet de loi odieux, destiné à écraser toute indépendance physique, morale et matérielle des femmes de la minorité chiite hazara.**

Cette loi prévoit que ces femmes ne pourraient se refuser à leur mari ou quitter le domicile

« sans raison légitime ». Légalisant le viol sous couvert de mariage, cette loi interdit aux femmes d'étudier, de travailler ou d'effectuer une quelconque démarche, même se rendre chez un médecin, sans l'autorisation du mari ; elle légalise également le mariage dès l'âge de 9 ans. Concernant 10 à 15 % de la population afghane, la loi concoctée par Hamid Karzaï fait des femmes chiïtes, et au-delà, de toutes les femmes afghanes, les victimes d'un sinistre calcul de campagne électorale, afin de tenter de se concilier l'électorat chiïte.

Même non encore promulguée, cette « Nouvelle loi sur la famille afghane » que le président Karzaï, à la demande des États-Unis, du Canada et de la France, a vaguement promis de revoir, en dit long sur son impopularité et la manière qu'il a choisie pour tenter d'y remédier. Elle en dit long également sur les choix du gouvernement qu'il dirige, sur les soutiens et les appuis qu'il cherche à séduire : les groupes de religieux les plus réactionnaires et obscurantistes, qui ne le cèdent aucunement en violence morale et souvent physique sur les femmes aux diverses

factions de Talibans au pouvoir jusqu'en 2001.

« Cette loi est détestable » a fait savoir Obama, suivi de Sarkozy, Angela Merkel et du secrétaire général de l'OTAN. Pas au point cependant de cesser leur soutien à un gouvernement fantoche en continuant d'envoyer des troupes à sa rescousse, et en proposant même à ses alliés européens de renforcer leur présence militaire dans le but d'empêcher, selon le président américain, le retour... à « la barbarie des Talibans ».

Viviane LAFONT

# our Mumia Abu-Jamal !

il a bénéficié d'une campagne internationale qui a permis, jusqu'à présent, de suspendre son exécution.

Pouvoir le rejurer aurait permis de présenter les éléments qui pouvaient le disculper, mais cela aurait aussi jeté l'opprobre sur la police de Philadelphie, qui a forgé des faux témoignages, ce que jusqu'à présent la justice américaine a toujours évité.

Cette fois-ci, les avocats de Mumia Abu-Jamal avaient mis en avant l'absence de jurés noirs dans le jury de 1982. Sans succès, une fois de plus.

En attendant, la décision

de la Cour suprême a pour conséquence de confirmer le jugement de 1982. Il reste cependant un obstacle à l'exécution du prévenu. En mars 2008, une cour d'appel avait jugé que la condamnation à mort n'était pas valide du fait que des instructions erronées avaient été données au jury pendant les délibérations qui avaient abouti à la sentence de mort – une manipulation de plus dans ce procès. Avec des consignes correctes, avait estimé la cour d'appel, le jury aurait pu le condamner à la perpétuité « seulement ».

Le ministère public a donc déposé une requête auprès de la

Cour suprême pour faire annuler cette décision qui bloque l'exécution. Si la Cour suprême déboute le ministère public, un jury se réunira pour statuer sur la peine à infliger au condamné. En revanche, si la Cour suprême donnait satisfaction au ministère public, Mumia Abu-Jamal se retrouverait à nouveau menacé d'exécution. C'est dire que la dernière décision n'est pas anodine.

La campagne en faveur de Mumia Abu-Jamal va donc reprendre. Il serait en effet scandaleux qu'une sentence de mort, et toute autre sentence d'ailleurs, soit appliquée alors qu'au cours des vingt dernières années on a

pu apprendre que le principal témoignage à charge de l'accusation a été forgé par la police de Philadelphie. On a su aussi que Mumia Abu-Jamal n'était pas sur le lieu du crime. Enfin, le meurtre a été revendiqué – il y a dix ans ! – par un tueur payé par la mafia, qui réglait des comptes avec la police de Philadelphie, elle-même impliquée dans des trafics et des affaires de corruption !

Mumia Abu-Jamal n'a rien à faire en prison et encore moins dans le couloir de la mort, il doit être remis en liberté !

Jacques FONTENOY

• **Ventes françaises d'armes à l'Irak**

# Les affaires reprennent

Le 25 mars, le gouvernement irakien a passé un contrat avec la France pour l'achat de 24 hélicoptères militaires de transport, ainsi que pour leur maintenance et la formation de leurs équipages. Bonne affaire pour Eurocopter, à qui les engins ont été commandés il y a quelque temps déjà, pour un montant de 360 millions d'euros. Et bonnes affaires aussi en perspective pour les marchands d'armes français, que leurs concurrents américains avaient jusque-là réussi à tenir éloignés des marchés de la prétendue « reconstruction » de l'Irak.

La France avait pourtant été, jusqu'à l'invasion du Koweït et à la guerre du Golfe qui s'ensuivit, le premier fournisseur d'armes du dictateur irakien Saddam Hussein. Tout au long de la guerre entre l'Irak et l'Iran, qui entre 1980 et 1988 fit près d'un million de morts et d'innombrables destructions, la France avait été le premier fournisseur de l'Irak en canons, mortiers, chars, munitions, bombardiers, vedettes, missiles, radars, etc. Et les contrats concernant le pétrole, le gaz, le nucléaire s'étaient multipliés depuis un accord de coopération signé fin 1974 par Chirac, alors Premier ministre de Giscard d'Estaing. L'Irak paya une partie de ces dépenses en pétrole. C'est pour financer la dette restante et relancer l'économie au sortir de la guerre que Saddam Hussein décida d'occuper le Koweït et ses puits de pétrole en août 1990.

Dassault, Aérospatiale, Giat, Matra, Euromissiles, Panhard, Thomson-CSF, Snecma : les marchands de canons français ont la nostalgie de ces commandes irakiennes, au moment où Total semble près de décrocher là-bas un gros contrat. Ils espèrent que cet achat d'hélicoptères va leur redonner accès au marché plus que prometteur que constitue encore l'Irak, malgré les destructions, la famine et la guerre civile qui ravagent la population. Les profiteurs sont toujours à l'affût, prêts à s'accaparer une part du butin.

V.G.

## • Continental-Clairoix (Oise)

# Faire payer les actionnaires !

**Cela fait maintenant presque quatre semaines que la direction de Continental a annoncé la fermeture de l'usine de pneumatiques de Clairoix, qui emploie 1 120 personnes, pour mars 2010. Depuis le début, les travailleurs montrent à chaque fois un peu plus leur détermination.**

Après leur déplacement à 650 à Reims à l'occasion d'un comité central d'entreprise, leur participation à mille à une manifestation qui comptait 15 000 personnes, le 19 mars, à Compiègne, et la manifestation à Paris le 25 mars, de nouveau à mille, les travailleurs de Continental se sont déplacés à 550 mardi 31 mars pour aller à Sarreguemines, en Moselle, où se trouve une autre usine de pneumatiques du groupe.

Le comité de lutte élu par l'assemblée générale, et qui regroupe plusieurs dizaines de travailleurs, avait organisé ce déplacement de 110 voitures qui sont passées « gratuitement » aux péages et ont parcouru en convoi les presque 400 kilomètres qui séparent Clairoix de Sarreguemines. À

l'arrivée, entre deux et trois cents travailleurs de l'usine de Sarreguemines les attendaient pour partir en manifestation jusqu'au Tribunal de la ville. Forts de ce succès, dès le lendemain, ils votaient en assemblée générale l'organisation d'un rassemblement avec des travailleurs des autres usines des environs pour le samedi 5 avril.

Là encore le comité de lutte a montré son efficacité. Des diffusions furent organisées devant toutes les entreprises, Colgate, Saint-Gobain, Aventis, Allard, Bourgeois-Chanel, et bien d'autres, et à la sortie des principaux supermarchés. Et samedi 5 avril plus de 2 000 personnes étaient rassemblées sur la place de l'Hôtel de ville de Compiègne.



Dans les rues de Sarreguemines le 31 mars.

Entre deux actions, les ouvriers sont certes dans l'usine, mais pas vraiment au travail. La production de pneus a ainsi été quasiment nulle pour les équipes de week-end des 5 et 6 avril. Tous les jours, des assemblées générales se tiennent à la porte de l'usine regroupant de 400 à 700 travailleurs. La direction a tenté plusieurs fois de s'y opposer en menaçant de ne pas les payer, mais, à chaque fois, elle a dû reculer. Ce sont ces assemblées

générales qui décident du mouvement et c'est aussi cela qui renforce les travailleurs.

Les ouvriers de Continental ont choisi de se battre pour obtenir le maximum de garanties pour leur avenir. Ils sentent que s'opposer à la fermeture de l'usine demanderait une mobilisation qui dépasserait, et de beaucoup, les seuls 1 120 travailleurs de Clairoix. Ils ne veulent pas attendre de savoir si le moteur de l'avion va se remettre en route et risquer de

sauter dans le vide, comme l'a dit l'un de leur porte-parole. Aussi réclament-ils le maintien des salaires jusqu'en 2012, des préretraites et une prime de 200 000 euros, un « parachute » équivalent à huit ans de salaire. Pour ce faire, ils cherchent à faire pression, et sur l'État puisqu'il prétend s'opposer au plan de Continental, et sur leur patron. La prochaine étape d'ores et déjà fixée est justement une manifestation le 23 avril à Hanovre à laquelle participeraient les travailleurs de Sarreguemines et ceux des usines allemandes du groupe, jour où doit se tenir l'assemblée générale des actionnaires.

Une chose est sûre. Les actionnaires de Continental pourraient largement payer. Ce que réclament les travailleurs ne représente au total que moins de la moitié des profits réalisés par le groupe Continental-France pour la seule année 2008.

Correspondant LO

## • Lear – Lagny-le-Sec (Oise)

# De nouveau en grève

**Les travailleurs de Lear avaient déjà fait grève du 23 janvier au 10 février. Deux mois après, les ouvriers de Lear à Lagny-le-Sec reprennent la lutte.**

Les salariés de Lear fabriquent les sièges de la Citroën C3 et de la C2 pour l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois. Environ 300 ouvriers y travaillent, dont près d'un tiers d'intérimaires. En janvier dernier, les travailleurs de ce site apprenaient la fermeture de leur usine à la fin de la fabrication de la C3, prévue en décembre 2009. La direction leur avait fait le chantage suivant : travailler à l'usine de Cergy (à 80 km de Lagny !), sinon c'était le licenciement. C'était d'autant plus choquant au moment où le gouvernement versait huit milliards à l'automobile sous prétexte de « maintenir les emplois ».

Après cette première grève, la direction lâchait du lest. Elle ne revenait pas sur sa décision de fermer l'usine mais elle accordait quelques primes à ceux qui acceptaient d'être mutés. L'accord mentionne, par exemple, qu'en cas de déménagement, les rideaux du nouvel appartement seraient remboursés jusqu'à 2 000 euros ! Ceux qui refusaient avaient, en plus de leurs indemnités de licenciement, une prime de 15 000 euros. De

l'avis général, c'était bien peu, mais il faut dire que tous les responsables syndicaux du site, à l'exception de celui de la CFTC, se sont empressés de signer l'accord et ont mis leur poids dans la balance pour faire reprendre le travail.

PSA et la direction de Lear pensaient s'en tirer à bon compte, et bien non ! Vendredi 3 avril, les ouvriers apprenaient que lorsqu'ils iraient à Cergy, leur salaire serait baissé de 200 euros ! La direction se justifiait en prétextant que la convention collective de la Région parisienne était inférieure à celle de Picardie et que les primes compensaient la perte de salaire... Mais son discours n'a pas marché. Le lundi suivant, toute l'équipe du matin s'est mise en grève, rejointe, en début d'après-midi, par presque toute l'équipe du soir. À 22 h, l'équipe de nuit aussi rejoignait le mouvement. Forts de leur nombre, les grévistes exigent que la direction revoie à la hausse ses propositions.

La direction de Lear est bien sûr très gênée par la grève, mais il n'y a pas qu'elle. Dès 10 heures du matin, soit à peine quatre

heures après le début de la grève, les C3 sans sièges commençaient à sortir des chaînes d'Aulnay. Ce sont les charmes du flux tendu... Il faut préciser qu'il reste 1 500 voitures sans sièges sur le parking, suite à la grève de février ! Et puis, cette grève intervient au moment où, pour faire face à la demande, la direction d'Aulnay a programmé plusieurs journées travaillées supplémentaires, dont deux pendant le week-end de l'Ascension.

Pour tenter d'intimider les grévistes, la direction de Lear les a assignés devant le tribunal pour « grève illégale » et a demandé leur évacuation par la police. Nous ne savons pas quelle sera la décision du tribunal mais quelle que soit la décision, les grévistes sont sûrs de leur bon droit. Ils s'indignent : « *Que les patrons mettent 80 000 personnes au chômage par mois, c'est légal, mais que les ouvriers se défendent contre ça, c'est illégal !* »

Les grévistes sont conscients qu'ils ne sont pas seuls, que leur lutte s'ajoute à celle de ceux de Continental et de bien d'autres. Et bien sûr, cela renforce leur détermination.

Correspondant LO

## • Tassos LPFH Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis)

# Un mois de grève

**Cela fait maintenant un mois que les salariés de chez Tassos à Noisy-le-Sec sont en grève, suite à l'annonce de quarante et un licenciements. Malgré la politique de la direction cherchant le pourrissement, la détermination reste intacte dans cette entreprise qui fabrique entre autres du tarama et d'autres spécialités alimentaires helléniques.**

Depuis près de quinze ans, cette société a été achetée et vendue à plusieurs reprises. Aujourd'hui, c'est le groupe Charles Armand qui vient de former la holding Amaris avec cinq entreprises, dont Tassos fait partie.

Après cette acquisition, les employés ont vu débarquer un nouveau PDG, par intérim comme il se définit lui-même. En fait, il tient un cabinet de management. Pour les travailleurs, c'est plutôt « un mercenaire » et pour cause ! Toute sa carrière, sa spécialité a été le dépeçage d'entreprises au profit des actionnaires. Du Sénégal au Ghana, de Nouvelle-Calédonie à la Bretagne, il n'a commis que restructurations et licenciements. Sur son site Internet, ce prédateur va même jusqu'à se vanter « *d'avoir éliminé certains intervenants devenus indésirables* », en parlant des syndicats. Dans l'entreprise, les salariés l'ont vu à l'œuvre : cadences infernales, harcèlements, intimidations physiques, menaces

contre les délégués qui ne sont pas à ses ordres.

La détermination des grévistes vient de là, par la grève c'est leur dignité qu'ils veulent faire respecter. La direction a maintenant déposé le bilan en catimini au tribunal d'Alençon, trouvant la Seine-Saint-Denis trop encline à soutenir les grévistes. Le tribunal du commerce va donc désigner un administrateur judiciaire.

Chaque jour, les gens du quartier ou ceux qui y travaillent viennent voir les grévistes et leur apportent, en solidarité, de la nourriture et des boissons. Les travailleurs d'un centre EDF voisin, en grève eux aussi depuis le jeudi 2 avril pour les salaires et leurs conditions de travail, sont passés les voir, pleins d'admiration.

Le moral est donc bon chez l'ensemble des grévistes qui comptent organiser une petite fête dimanche 12 avril devant l'entreprise, en solidarité et pour le soutien à la grève !

Correspondant LO

## • Renault

# Tous solidaires... sauf le patron et ses actionnaires

La presse a abondamment relayé l'information selon laquelle la direction Renault sollicitait ses ingénieurs et cadres pour verser du congé individuel afin d'indemniser à 100 % le chômage partiel des ouvriers. Un dispositif « solidaire et équitable » paraît-il.

C'est une façon détournée de dire que ce n'est ni Renault ni ses actionnaires qui mettront la main à la poche, et surtout c'est une fable pour masquer une réalité encore bien plus sordide.

Jusqu'à présent le chômage partiel ne concernait que le personnel de fabrication. Non seulement les ingénieurs et cadres mais tous les techniciens et agents de maîtrise payés au forfait travaillaient. Ce n'était aucunement de la considération envers eux : aucune participation de l'État n'étant prévue, Renault, devant les payer intégralement, préférait à tant faire qu'ils travaillent.

Ce qui est surtout nouveau, c'est que le chômage est maintenant généralisé à toutes les catégories de personnel. Cela ne veut pas dire pour autant que

tous seront pareillement concernés puisque la direction envisage selon les sites que le chômage aille de vingt jours pour le « tertiaire » à cinquante jours pour les fabrications. Mais désormais l'État participe à l'indemnisation du chômage y compris des ingénieurs et cadres, et surtout exonère Renault, dans ce cas, de toute cotisation sociale.

La direction va désormais alimenter le fonds d'indemnisation complémentaire propre à Renault par le versement par tous les salariés au forfait, pour chaque journée de chômage, d'un cinquième de journée de congé individuel. Le paiement de congé individuel est soumis normalement à cotisations sociales. Mais, sous prétexte qu'il s'agit d'alimenter un fonds de chômage, Renault escompte une exonération partielle sinon totale de ses cotisations.

Au total, Renault devrait se retrouver gagnant avec ce nouveau dispositif. Pour ne reprendre que l'exemple donné par la direction elle-même, payer le salaire journalier d'un ingénieur IIIA à 185 euros net,



même s'il ne travaillait pas, entraînait jusqu'à présent un versement total pour Renault, avec les cotisations sociales salariales et patronales, de 360 euros. Entre la participation de l'État et l'exonération, Renault n'aura plus que 155 euros à déboursier pour assurer le même revenu.

Quant à l'ouvrier de production, pour percevoir intégralement son salaire, y compris les primes d'équipe, de casse-croûte, etc, il devra accepter qu'on lui retire un cinquième de jour de congé individuel.

L'indemnisation équivalant

à 100 % du salaire net, et encore à condition d'y mettre de sa poche, limite peut-être la « casse » dans l'immédiat pour les travailleurs touchés par de nombreux jours de chômage partiel dans les usines. Mais le fait que ce soit par le biais d'exonérations de cotisations sociales est lourd de conséquence, à terme, pour les caisses maladie, retraites, etc.

La direction déclare ouvertement que son but est de faire baisser à tout prix la masse salariale. En ce qui concerne le personnel de fabrication, elle l'a déjà fait de la façon la plus radi-

cale en mettant fin à tous les contrats d'intérimaires et en mettant les autres travailleurs au chômage. Mais aujourd'hui, sur les 40 000 salariés restant dans le groupe Renault, les ouvriers ne représentent plus que 37 % de l'effectif, et surtout 23 % de la masse salariale, quand les seuls ingénieurs et cadres font 43 % de cette même masse salariale. Le nouvel accord va lui permettre de faire des économies notables sur celle-ci.

Correspondant LO

## • Technocentre Renault - Guyancourt (Yvelines)

# Le contrat antisocial de crise de la direction

**Le Technocentre de Renault à Guyancourt, où sont conçus et développés les véhicules, compte actuellement 10 900 travailleurs. Fin 2008, la direction a renvoyé plus de mille prestataires des bureaux d'études, créant une vraie pagaille car maintenant le personnel restant devrait apprendre en quelques jours le travail que ces collègues faisaient depuis des années.**

Du coup, des contrats de trois mois renouvelables ont été passés depuis le mois de février avec des prestataires, qui reviennent sur le site pour former les salariés de Renault.

C'est dans ce contexte qu'en mars le directeur général adjoint de Renault a ouvert une réunion à tous les salariés du Technocentre pour leur déclarer qu'il fallait coûte que coûte diminuer la masse salariale. Il faut, a-t-il dit, diminuer la charge de travail, et prendre des mesures de chômage partiel. Mais comment

réduire la charge de travail, alors qu'il y a de moins en moins de personnel et que les salariés partant en départ volontaire ne sont pas remplacés ? Il faut s'organiser autrement, a-t-il répondu. Ben voyons !

En fait, la direction de Renault entend généraliser le recours au chômage partiel, dans les usines comme dans les bureaux, et quand elle le désire. Pour cela, elle vient de créer un « contrat social de crise », qui concerne tous les salariés, les ouvriers mais aussi les ingénieurs, les cadres et les employés au forfait, auxquels jusque-là le chômage partiel n'était pas appliqué. Elle prétend que « ce contrat a pour enjeu majeur de sauvegarder 8 000 à 10 000 emplois en France en 2009 » – chantage classique de tous les patrons aujourd'hui.

Renault veut imposer à tous de se payer le chômage partiel en prenant sur les congés individuels. Et dans le même temps la direction entérine la question des salaires

de manière radicale : 0 % d'augmentation cette année. Selon son expression, le « contrat social » de crise est « fondé sur la solidarité et l'équité de traitement »... une équité toujours par le bas. Quant à la solidarité, la direction nous en a donné un bel exemple en 2008, quand elle a distribué un

milliard d'euros de dividendes aux actionnaires !

Ce qui revient dans toutes les discussions, c'est que le chômage partiel imposé n'est pas justifié, ni dans les bureaux où la charge de travail est toujours importante, ni dans les usines où les semaines de chômage succèdent aux

samedis travaillés. Dans tous les cas, ce n'est ni aux ouvriers, ni aux employés, ni aux cadres de payer à la place des actionnaires. La direction n'a qu'à prendre sur ses bénéficiaires, dont le total entre 2001 et 2008 s'élève à 17,98 milliards d'euros.

Correspondant LO

## • Renault-Flins

# Un travailleur grièvement blessé

Un accident très grave s'est produit à l'usine Renault de Flins, vendredi 27 mars. En ce jour de grand vent, des travailleurs d'une entreprise sous-traitante faisaient des travaux d'entretien sur le toit entre le bâtiment du Montage et celui de la Peinture, démontant des tôles sur un énorme conduit, lorsque l'une d'entre elles est tombée d'une dizaine de mètres de haut et a heurté à la tête l'un des travailleurs, qui se trou-

vait au sol.

Celui-ci a été transporté à l'hôpital en hélicoptère dans un état très grave. Il y est encore et les médecins ne se prononcent pas sur les suites.

Renault fait depuis longtemps exécuter des travaux d'entretien, qu'il s'agisse de réparations, du nettoyage des cabines de peinture, etc. par des entreprises extérieures. C'est une façon de se décharger des tâches les plus délicates et dangereuses. Renault,

donneur d'ordre, met ces entreprises, souvent petites, en concurrence les unes avec les autres, et tire les prix vers le bas, sans se soucier des conditions dans lesquelles les travaux s'effectuent.

Ce n'est pas la première fois que l'on assiste à de tels accidents, notamment chez les sous-traitants. Des travailleurs l'ont payé de leur santé ou de leur vie : voilà le résultat de la politique de Renault.

Correspondant LO

## • Toyota-Onnaing (Valenciennes)

### Première grève à l'usine

**Lundi 6 avril a démarré la première grève à l'usine Toyota d'Onnaing près de Valenciennes. Depuis des semaines, un ras-le-bol général montait contre les cadences, les pressions de l'encadrement, les conditions de travail et bien sûr les salaires trop faibles pour vivre.**

Les quatre jours de chômage technique, conséquence de la grève de 18 jours de Faurecia Auchel qui fournit les garnitures de portes, payés 60 % et non 100 %, ont fait déborder la coupe. D'autant plus que Toyota a touché des indemnités de Faurecia pour défauts de livraison !

Déjà vendredi 3 avril, 80 ouvriers de l'équipe du matin ont fait grève 1 heure 30 en fin de poste, soutenus par les militants de FO et de la CGT. Dans l'équipe d'après-midi, le mot d'ordre d'une assemblée générale à la prise de poste le lundi matin faisait le tour de l'usine.

Ce jour-là, c'est à 70 que la grève a démarré dès 5 h 30. Les grévistes ont fait le tour de l'usine, y compris des bureaux administratifs et de la direction, ce qui fait qu'ils se sont retrouvés à une centaine dans le courant de la matinée.

Les salaires ont été largement discutés, notamment les 300 euros d'augmentation demandés par la CGT, la prime de 3 000 euros obtenue par les ouvrières et ouvriers de Faurecia-Auchel, que la direction avait voulu nier, et aussi la prime de 1 000 euros obtenue par les travailleurs de Faurecia-Somain (qui fournit les sièges à Toyota) après une demi-heure de grève... Finalement, un vote unanime a exigé que Toyota

paye à 100 % le chômage technique passé et à venir. Mais une partie des grévistes ne voudraient pas en rester là, d'autant plus que Toyota-Onnaing a les moyens ! Rien qu'avec ce site, les actionnaires ont engrangé 82 millions d'euros de bénéfice en 2008, soit plus de 25 000 euros par salarié ! Quant au groupe Toyota, il a accumulé 100 milliards de dollars de profits ces dix dernières années !

L'ensemble des grévistes de l'équipe du matin a accueilli l'équipe d'après-midi à la porte, dans une ambiance survoltée. 150 ouvriers d'après-midi se sont alors mis en grève et le sont restés toute la journée et ont accueilli de même l'équipe de nuit, où une autre centaine d'ouvriers se sont mis en grève à leur tour. Mardi matin 7 avril, la grève a continué, un peu plus forte que la veille, avec 100 ouvriers en grève. Et

l'après-midi ce sont encore 150 ouvriers qui n'ont pas pris le travail et ont continué à manifester dans l'usine, discutant entre eux et avec les travailleurs hésitants.

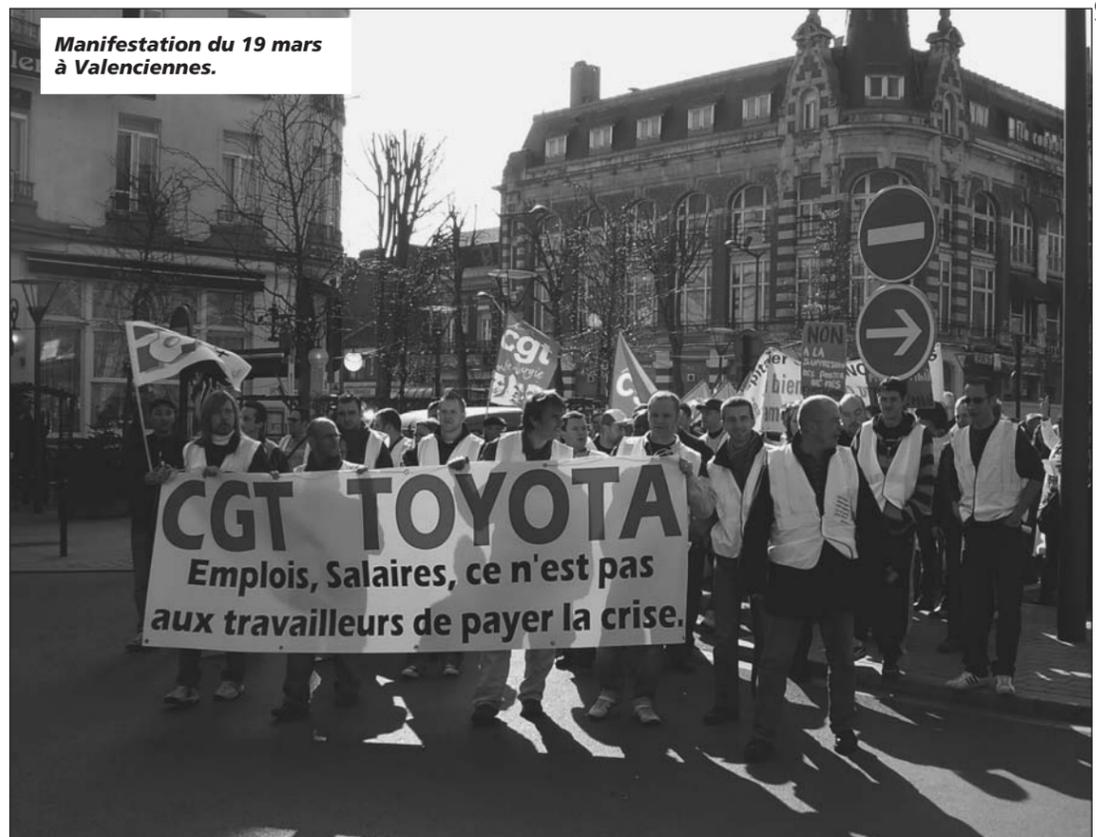
Bien sûr, les grévistes sont minoritaires, environ 10 % dans chaque équipe de 900 environ. Mais quand, lundi matin, la direction a mis les chefs et tous ceux qu'elle a trouvés à travailler sur les chaînes, il manquait quand même un quart de la production. Et l'après-midi la production était encore plus ralentie.

Les grévistes savent que Toyota ne fera pas facilement des concessions, même s'il y a une forte demande pour les Yaris, notamment en Allemagne, du fait de la prime à la casse. Le directeur du site a même déclaré devant ses cadres : « Je préfère crever que de payer 100 % » ! C'est que tous

les actionnaires et les patrons craignent la contagion des grèves venant des grandes entreprises. C'est ainsi que le personnel présent sur le site du transporteur Willy Betz, qui achemine à l'usine en flux tendu une partie des pièces détachées, s'est déclaré en grève avec ceux de Toyota... Il n'a alors fallu que quelques heures pour que la direction lui cède 2 % d'augmentation des salaires et une prime de 100 euros par mois jusqu'à la fin de l'année !

Dans cette usine Toyota, les ouvriers sont très majoritairement jeunes. Beaucoup se sont mis en grève en sachant que ce serait difficile, et ce premier pas a déjà permis de surmonter la peur. Les brimades ne peuvent pas être supportées éternellement !

Correspondant LO



Manifestation du 19 mars à Valenciennes.

## • SNCF Paris Rive Gauche

### Les cheminots de la logistique en grève

Mardi 31 mars, la grève démarrait à la Logistique de Montrouge, site SNCF faisant partie du Technicentre de Paris Rive Gauche (PRG). Les cheminots revendiquent des embauches, des qualifications supplémentaires et l'amélioration des conditions de travail.

Les grévistes sont allés rencontrer les cheminots de la Logistique de l'ensemble du Technicentre de PRG. Ils sont tout d'abord allés à Ivry, puis à Trappes. Lundi 6 avril, ils se sont rendus sur les sites Masséna/Tolbiac et des Ardoines. À chaque fois, les cheminots ont rejoint le mouvement. Mardi 7 avril, tous les sites Logistique du Technicentre PRG étaient en grève. Cela concerne environ 150 cheminots.

La colère est grande car la direction a décidé une réorganisation du travail en supprimant des postes, même au mépris de la sécurité. Par exemple, à Ivry, certaines manœuvres sont faites par un seul agent, ce qui entraîne un risque d'accident. Si des postes sont supprimés, la charge de travail, elle, existe toujours, seulement elle est répartie sur les autres cheminots. Et plus de travail, cela entraîne aussi des difficultés pour poser les congés et même les repos. La direction ne pense qu'à « augmentation de la productivité ». C'est tout cela que les cheminots en grève refusent.

Le mouvement s'est étendu de par la volonté des grévistes. À Montrouge, la direction a tout tenté pour stopper la grève, voulant expulser les grévistes de l'atelier, en faisant appel à des huissiers qui n'ont cessé de les suivre et en mobilisant une partie de l'encadrement. Ce comportement n'a fait que renforcer la colère et la volonté d'étendre la grève.

Chaque jour a lieu une assemblée de l'ensemble des grévistes des différents sites. Mardi 7 avril, les cheminots étaient une soixantaine réunis. Les assemblées ont élu un comité de grève avec des représentants de chaque site pour organiser le mouvement. Ils se sont également adressés à tous les cheminots de l'établissement PRG pour les inviter à les rejoindre, en insistant sur le fait qu'il fallait « relever la tête » et « défendre nos intérêts de travailleurs. ».

Correspondant LO

## • Automobiles Peugeot-Citroën Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis)

### Accident du travail mortel

**Mercredi 1<sup>er</sup> avril, un jeune ouvrier de 30 ans a été victime d'un accident du travail à l'usine PSA de Saint-Ouen : il a été retrouvé à 5 h 30, gisant au sol. Il était magasinier cariste en équipe de nuit, travaillant seul dans son secteur. Le Samu et les pompiers sont intervenus mais il est décédé vers 6 heures.**

On ne sait pas les circonstances de cet accident, mais

l'on sait que ce jeune ouvrier se plaignait des conditions de travail intenable de son poste et avait averti ses camarades de travail, quelques heures avant l'accident, qu'il allait en parler à sa hiérarchie. Depuis deux mois, la direction avait supprimé le deuxième ouvrier sur ce poste, ce qui le laissait assurer seul une charge de travail beaucoup trop lourde.

La mort dans l'usine de ce jeune père de deux enfants a beaucoup choqué les ouvriers et

le personnel de l'usine, qui compte au total 700 salariés. Les ouvriers de nuit ont aussitôt arrêté le travail et ceux qui arrivaient en équipe du matin ou d'après-midi, dans leur grande majorité, n'ont pas pris le travail, voulant ainsi montrer leur émotion et leur solidarité à la famille. Un grand nombre ont décidé de rester à proximité de leur camarade et de l'accompagner en cortège quand il a été emmené, alors que la direction leur disait qu'ils pouvaient partir.

La nuit suivante, à 22 h 30, la direction essayait de faire reprendre le travail, sans y réussir. Le lendemain, elle annonçait l'obligation de travailler le samedi de Pâques, accordant seulement un paiement en heures supplémentaires et non une récupération des heures chômées en mars.

Pour le patron, mourir à l'usine n'est qu'une péripétie ; c'est la production qui compte d'abord.

Correspondant LO

## • Caterpillar – Grenoble et Échirolles

# La mobilisation continue

**Le mouvement contre le plan de suppression de 733 postes continue dans les usines du constructeur d'engins de travaux publics de Grenoble et Échirolles. Il est même devenu une affaire nationale mardi 31 mars au matin, suite au refus de la direction de continuer les négociations, en prétextant des entraves au travail.**

En effet les grévistes sont alors partis à la recherche des cadres dirigeants, dont le PDG de Caterpillar France, et les ont mis en demeure de reprendre les négociations, en les retenant dans leur bureau. Du fait de leur obstination, cela est devenu une séquestration...

Quand la nouvelle s'est répandue, les journalistes ont afflué, donnant une publicité à l'échelle nationale à la situation de Caterpillar et obligeant même la direction américaine à se manifester.

Après la diffusion du journal de France 3 à 19 heures, qui annonçait l'imminence d'une intervention de la police, on a vu arriver des militants venus prêter main forte, au cas où... Cependant il n'y a pas eu d'assaut et l'occupation s'est poursuivie toute la nuit sans incident. Au contraire même, il y avait un petit air de Juin 36 : les compagnes sont venues ravitailler les grévistes, les enfants sont venus voir leur papa, une chorale a même repris les chants révolutionnaires sur le parking de l'usine...

Dans les bureaux de la

direction, on a trouvé une série de menus de très grands restaurants (rien à moins de 150 euros, vin à 1 000 voire 2 000 euros) : succès assuré, dans une entreprise où le DRH explique à ceux qui trouvent leur salaire trop bas qu'ils ne savent pas gérer leur budget !

Un premier cadre a été libéré en soirée pour raison médicale, alors que dans cette entreprise les malades sont traités sans ménagement. Il est

sorti sous les huées et les quolibets, comme les autres, libérés le lendemain mercredi à midi, avec la promesse de payer les trois jours de grève et de reprendre les négociations.

Le vendredi 3 avril, un rassemblement de soutien interprofessionnel, à l'appel de l'intersyndicale, a réuni environ 600 personnes, dont des élus de gauche de l'agglomération.

En fin de journée, une manifestation a accompagné la délégation en préfecture. Le préfet, en présence d'élus, a confirmé l'engagement des patrons de Caterpillar quant à la pérennité du site. Mais que

valent ces belles paroles ?

Au début de la semaine suivante, la lutte continuait car la direction ne veut toujours pas lâcher, ni sur la diminution du nombre de suppressions d'emplois, ni sur le versement de 30 000 euros et de trois mois de salaire par année d'ancienneté pour les licenciés, ni garantir les acquis de ceux qui resteront.

Un blocage de l'autoroute Grenoble-Lyon avait lieu mardi 7 avril au matin, et une action forte était prévue, mais non annoncée, pour l'après-midi.

Correspondant LO



## • Airbus – Toulouse

# Les travailleurs ne veulent pas des broutilles

**Pour Airbus, 2008 a été une année record : 483 avions livrés, 1,3 milliard d'économies réalisées grâce au plan Power8 de suppressions d'emplois et d'augmentation de la productivité sur le dos des travailleurs, un bénéfice net de 1,79 milliard d'euros, soit 63 % du bénéfice de EADS, et il y a pour sept ans de travail.**

C'est dans ce contexte que les travailleurs ont appris par courrier à domicile, le dernier week-end de mars, le montant de la prime de participation : de 100 à 350 euros.

À la première heure, lundi 30 mars, dans les ateliers, le mécontentement s'exprimait : « Pourquoi la prime de participation n'était-elle pas à la hauteur de la prime d'intéressement, soit 1 500 euros ? ». Et très rapidement des débrayages quasi spontanés d'une demi-heure à une heure, le téléphone portable aidant, avaient lieu :

d'abord à la chaîne d'assemblage de l'A340, rejointe par ceux du Commercial et de la Peinture, ensuite à l'A320, à l'A380, à Saint-Eloi où sont assemblés les mâts réacteurs. Un débrayage avait même lieu en nuit à l'A380. Environ 700 travailleurs, essentiellement des ouvriers, ont débrayé. Partout des délégations ont été reçues par les chefs de secteur ou les RH, qui n'ont fait qu'enregistrer le mécontentement. Puis, toute la semaine, les discussions ont continué.

Vendredi 3 avril, la direction

convoquait les organisations syndicales pour leur annoncer qu'elle accordait, en plus, une prime exceptionnelle de 400 euros, soit 300 euros net. Les réactions étaient diverses : « C'est mieux que rien », « Ça ne fait pas le compte », « Si on avait débrayé plus longtemps et plus nombreux, on aurait eu plus »... Lundi 6 avril, des ouvriers de l'A320 ont, à une centaine, voulu manifester leur mécontentement en s'adressant aux responsables FO, le syndicat majoritaire, devant leur local à Louis-Bréguet. Ceux-ci ont répondu qu'on ne pouvait pas modifier le calcul de la prime de participation, qu'il valait mieux demander des augmentations de salaire et donc qu'il fallait attendre la prochaine réunion de négociation sur les salaires

qui devrait avoir lieu mi-avril. Ce sera la troisième ! Et la direction, prétextant le contexte de crise, n'a pour l'instant promis que 1,4 % d'augmentation.

Remplacer l'action gréviste par des parlottes autour du tapis vert, ce n'est pas ça qui fera céder le patron. Seule la détermination des travailleurs peut changer le rapport de force et le faire reculer.

Certes, les travailleurs ne pouvaient obtenir les 1 500 euros qu'ils voulaient par un simple débrayage. Mais si la direction a dû reculer, c'est à cause de la spontanéité du mouvement et de son développement dans tous les ateliers. Une leçon à retenir, notamment pour la prochaine réunion patron-syndicats sur les salaires.

Correspondant LO

## • Aide aux chômeurs

# L'arnaque

Lors du « sommet social » du 18 février, Sarkozy avait annoncé une prime de 500 euros pour les chômeurs n'ayant travaillé qu'entre deux et quatre mois, donc qui n'avaient pas droit aux indemnités chômage. Mais il s'était gardé de préciser les conditions pour en bénéficier. Le flou autour de cette mesure avait permis aux commentateurs officiels et officieux d'y aller de bon cœur et de mettre en valeur cette mesure, insistant sur la générosité d'un gouvernement qui offrait ainsi aux chômeurs, surtout aux jeunes, ce cadeau inespéré. Et vu le tintamarre pour vanter cette annonce, certains avaient pu y croire.

Sauf qu'à la veille du 1<sup>er</sup> avril, date à laquelle cette mesure prenait effet, le gouvernement a précisé que cette prime, financée par l'État et versée une seule fois, n'était destinée qu'aux personnes entrant « comme demandeur d'emploi sur une période de 12 mois, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2009 ». On savait déjà que ceux qui étaient à la recherche d'un premier emploi, qui n'avaient donc jamais travaillé, en étaient exclus. On annonce aujourd'hui que ceux qui avaient travaillé deux à quatre mois avant le 1<sup>er</sup> avril 2009 et qui ont perdu leur emploi avant cette date seront eux aussi écartés. Or ils sont nombreux dans ce cas. Parmi eux, il y a beaucoup de salariés intérimaires à qui on a signifié leur fin de mission dans cette période de crise.

La CGT a dénoncé l'attitude du gouvernement dans cette affaire, la qualifiant de véritable arnaque. Et c'en est une. Le gouvernement et l'Élysée se défendent en prétendant qu'ils ne s'étaient engagés sur rien. Effectivement, ils avaient évité de faire des promesses précises, se bornant à présenter l'emballage du cadeau, se gardant de définir le contenu de la boîte, et qui serait admis à cette distribution des primes.

Mais c'est justement cela, l'arnaque. On peut même dire que c'est la pratique de gouvernement la plus prisée par Sarkozy et la droite, quand il s'agit des travailleurs.

G. B.

### • STMicroelectronics – Grenoble

# Une entreprise qui bénéficie des largesses des États et qui se porte bien

STMicroelectronics emploie 50 000 salariés dans le monde dont 10 000 en France et réalise environ 10 milliards de dollars de chiffre d'affaires annuel. Cette entreprise reçoit d'énormes sommes d'argent public. Pour sa seule usine de Crolles près de Grenoble elle a reçu, entre 2002 et 2007, la somme de 543 millions d'euros.

Et c'est la même chose pour ses sites en Italie, en Chine ou encore à Singapour. À cela s'ajoutent les dizaines de millions d'euros de crédits impôt-recherche. Enfin, en 2009, alors même que STMicroelectronics venait d'annoncer 4 500 licenciements dans le monde, la Commission européenne a autorisé une subvention de 370 millions d'euros pour le site de Crolles, dans le cadre d'un programme baptisé Nano 2012...

Ces subventions permettent, entre autres, à STMicroelectronics de racheter des concurrents, comme par exemple cette année des parties de NXP et d'Ericsson, pour près de deux milliards d'euros, rachats accompagnés du licenciement de plusieurs centaines de salariés à Dresde et Nuremberg et de la menace sur d'autres emplois à Caen, au Mans ou à Grenoble.

La direction s'attaque aux salariés en prenant prétexte de

la crise. Le PDG a annoncé le gel des salaires et des embauches, et le recours au chômage technique et aux licenciements. À Singapour des travailleurs chinois dont les contrats ne sont pas renouvelés doivent retourner en Chine. À Malte, plusieurs centaines de licenciements sont annoncés. En France, les contrats des CDD et des intérimaires ne sont pas renouvelés. Plusieurs centaines de travailleurs ont perdu leur emploi. Quant aux collègues des entreprises sous-traitantes dont les contrats ont pris fin, ils sont convoqués par leur hiérarchie pour discuter de leur licenciement à « l'amiable », faute de nouvelles missions.

La direction prévoit jusqu'à six semaines de chômage pendant les deux premiers trimestres de l'année. Les opérateurs de production en sont les premières victimes, comme les soixante du site de Grenoble. Ce sont eux qui ont les plus bas salaires et sont les plus mal



indemnisés, car les primes qui forment une part importante de leur revenu, surtout pour les équipes de nuit et de week-end, n'entrent pas dans le calcul des indemnités de chômage. Les pertes peuvent ainsi aller de 100 à 450 euros. La direction quant à elle négocie avec l'État une convention qui doublera quasiment l'indemnisation qu'elle reçoit par heure chômée et par salarié, sans aucune obligation de la reverser.

Sa rapacité et son arrogance n'ont pas de limites. Ainsi, alors que les opérateurs des sites de

Grenoble et de Crolles manifestaient contre le chômage le 24 mars, elle annonçait au Comité d'entreprise que la nuit du dimanche au lundi de Pâques, indemnisée jusqu'à présent comme nuit d'un jour férié, ne le serait plus.

La hiérarchie fait le forcing pour sortir la production malgré tout. À Grenoble la pression est très forte pour que les projets avancent et arrivent au plus vite sur les marchés. Mais, comme les projets sont gérés à l'échelle du groupe, la fermeture temporaire d'un centre de conception

en Inde peut désorganiser le fonctionnement d'un service en France (ou inversement), obligeant à travailler encore plus vite et plus longtemps.

Pour nombre de salariés de Crolles et de Grenoble, il devient de plus en plus évident que, face au blocage des salaires, au chômage technique et à la menace des licenciements, la réponse devra être la plus large et la plus forte possible. Toute l'attitude de la direction pousse à cette prise de conscience.

Correspondant LO

### • La Poste Paris 14<sup>e</sup>

# Distribution du courrier : du service public au sévice public

Dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris, des dizaines d'emplois de facteurs ont disparu ces dernières années sous prétexte de modernisation du courrier et d'amélioration de la qualité de service.

Mais les postiers ne sont pas les seuls à souffrir de ces réorganisations incessantes. Ainsi les usagers, et en particulier ceux des quartiers populaires de l'arrondissement, ont appris à leurs dépens les conséquences de toutes ces suppressions d'emplois.

Pour la direction de La Poste, il y a deux sortes de clients : les VIP (personnalités du monde du spectacle, des affaires ou de la politique...) et les usagers des cités HLM.

Dans les cités populaires de l'arrondissement, la distribution du courrier a toujours posé des difficultés, du fait qu'un même numéro de rue peut correspondre à plusieurs bâtiments ou à plusieurs halls d'entrée. Distribuer le courrier sur les immeubles longeant le boulevard Brune (Paris Habitat, ex-OPAC) par exemple, nécessite que les fac-

teurs connaissent les usagers ou bien numérotent chaque lettre par numéro de hall selon un listing (remis régulièrement à jour) : une tâche particulièrement longue et fastidieuse. Cette perte de temps s'est amplifiée, ces dernières années, car de moins en moins de gardiennes distribuent le courrier dans ces quartiers.

Aussi, après les dernières charrettes de suppressions d'emplois de 2004 et de 2008 (près de 70 facteurs en moins), La Poste a-t-elle décidé de ne plus distribuer que le courrier préalablement numéroté par hall (lettres ou recommandés) par les correspondants et de retourner à l'expéditeur celui insuffisamment adressé, une chose inimaginable par les usagers et les postiers il y a encore cinq ans. Le dernier exemple de cette dégradation de la distribu-

tion du courrier date de janvier 2009.

Depuis cette date, les habitants des immeubles du 207 au 223 rue Vercingétorix sont pris pour cible par la direction. Cette fois, il ne s'agit même pas de numéro de hall manquant, puisque chaque numéro d'adresse correspond bien à une seule entrée, mais de numéro de boîtes aux lettres.

Surnommés « Le Titanic » par les facteurs du 14<sup>e</sup>, les immeubles de ce quartier ont des immenses batteries de boîtes aux lettres où un facteur novice peut vite se « noyer » si un travail de numérotation n'est pas préalablement effectué. La direction considérant donc que les usagers ont été suffisamment informés, la distribution du courrier sans numéro de boîte préalablement inscrit sur l'adresse n'est plus effectuée. Les facteurs du quartier ont eu beau protester contre cette aberration, la hiérarchie n'a rien voulu savoir.

En attendant que les usagers fassent les démarches de modifi-

cation d'adresse auprès des correspondants (ce qui n'est pas forcément simple), les facteurs envoient chaque jour au rebut une caisse entière de courrier, et pas seulement de la publicité : des cartes postales ou des faire-part de décès, des magazines, du courrier des Assedic ou des caisses de retraite, des résultats d'analyses de laboratoires, du courrier provenant des hôpitaux, des factures EDF ou des abonnements Internet passent ainsi sous le tampon « courrier

retardé », « adresse incomplète, retour à l'expéditeur »...

Devant le mépris affiché de la direction de La Poste, des habitants scandalisés ont fait circuler une pétition et créé un « collectif d'usagers très en colère ». Et ils ont raison, car c'est bien seulement la colère des usagers et des postiers qui pourra arrêter l'évolution catastrophique de ce service encore public.

Correspondant LO

Rédition de la brochure de Lutte Ouvrière  
parue en septembre 2002

**Un an après  
l'explosion de l'usine AZF**  
Les salariés et les sinistrés  
continuent de payer  
Les gros actionnaires  
continuent de profiter

Prix : 2 euros - Envoi contre 6 timbres à 0,56 euro

## • Gaziers et électriciens

# Des grèves pour environ 200 euros d'augmentation

**C'est probablement Sarkozy qui a allumé la première étincelle à l'origine du mouvement actuel des gaziers et électriciens lorsqu'il a déclaré, il y a quelques semaines, que les bénéfices des entreprises devaient être partagés en trois, dont un tiers pour les salariés.**

Or GDF Suez a déclaré 7,4 milliards d'euros de bénéfices en 2008 (dont 6,8 pour les actionnaires) et EDF, détenu très majoritairement par l'État, 4,2 milliards de bénéfices (dont 2,4 aux actionnaires). Et ces entreprises n'ont bien entendu nullement l'intention de tenir compte des indications de Sarkozy, alors que contrairement à l'automobile, ou au bâtiment, elles ne sont pas victimes de la crise.

La seconde étincelle est venue des stock-options pharamineuses annoncées par les deux patrons de GDF Suez, Cirelli (pour GDF) et Mestrallet (pour Suez). Ils y ont renoncé aussitôt, mais cela a cependant été ressenti comme une provocation.

Quelques centaines de travailleurs de deux filiales de GDF Suez, l'une pour le stockage du gaz et l'autre pour des terminaux de navires méth-

niers, se sont mis alors en grève. Après deux jours pour les uns, trois pour les autres, ils ont gagné, en majorité ou en totalité, 2 NR, c'est-à-dire, selon le langage maison, deux niveaux de rémunération, avec en plus des primes.

Ces actions ont contribué au déclenchement de toute une série de petits mouvements dans le pays. Théoriquement, tous les gaziers et électriciens pourraient être intéressés. Mais en pratique c'est surtout le personnel technique (qui n'est pas « démixé » et continue à dépendre à la fois de GDF Suez et d'EDF) qui s'occupe des interventions diverses et variées, et qui compte une quarantaine de milliers d'agents dans le pays. Il est généralement très mal payé (environ 1 200 euros par mois au début, qui peuvent s'arrondir lorsqu'il y a des astreintes ou des heures supplémentaires). Or les direc-



tions ont comme projet, plus ou moins avoué, d'externaliser ces activités en les confiant au secteur privé.

Aussi, non seulement les salaires demeureraient toujours très bas, mais en plus c'en serait fini des compléments de salaire. Du coup, un peu partout dans le pays des débrayages, des grèves ont éclaté, avec des manifestations ici ou là. Les grévistes sont souvent des jeunes qui n'avaient jamais fait d'actions de ce type auparavant.

Les revendications essentielles sont l'obtention de 4 NR, ce que tout le monde traduit automatiquement : « Ils veulent 200 euros d'augmentation », car c'est à peu près à cela que ça correspond. L'autre revendication est qu'il n'y ait pas d'exter-

nalisation des interventions techniques et même qu'il y ait un retour pour celles qui sont déjà passées au secteur privé.

Les directions syndicales, pour ce qui est de Paris tout au moins, se sont limitées à surveiller les grèves et manifestations en se gardant de donner des perspectives. Quasiment aucune information n'est donnée sur ce qui se passe en province, et lorsque les agents l'apprennent, c'est avec surprise.

L'ensemble des directions syndicales se sont mises d'accord pour proposer un mouvement le jeudi 9 avril, sous forme de journée d'action nationale avec manifestations et arrêts de travail. Tout cela s'inscrivant, comme elles l'écrivent,

« dans la préparation d'un premier mai revendicatif et unitaire ». Fort bien, pour le 1<sup>er</sup> mai, mais celui-ci est encore loin et que devront faire les gaziers et électriciens grévistes le 10 avril ?

Pour le moment rien n'est prévu et, si les grévistes veulent des résultats, il va falloir qu'ils apprennent à agir par eux-mêmes !

D'autant que, le 8 avril dans l'après-midi, la direction a proposé des négociations aux directions syndicales... qui revendiquent seulement 5 % d'augmentation des salaires, ce qui n'a plus rien à voir avec les 200 euros.

Correspondant LO

## • Amora-Maille – Dijon

# Une grève qui a fait reculer la direction

**En novembre dernier, le trust Unilever qui possède Amora a annoncé qu'il fermait l'usine de Dijon et celle d'Appoigny dans l'Yonne et supprimait 296 emplois. La grève a démarré lundi 16 mars. Les travailleurs se sont mis en colère quand ils ont appris que la direction ne voulait presque rien leur verser en guise de prime de préjudice moral et que même cela, elle le conditionnait à l'ancienneté. Par exemple, pour quelqu'un ayant travaillé dix ans, cela aurait fait 12 000 euros.**

Ils étaient tellement en colère qu'ils ont revendiqué 400 000 euros. Selon l'intersyndicale, c'est le prix d'une maison sur Dijon, plus 150 000 euros pour se retourner et, toujours d'après ses calculs, cela ne représente pour l'ensemble des licenciés que 1,8 % des bénéfices d'Unilever, l'an dernier. En effet, ceux-ci se sont montés à 5,3 milliards. L'usine Amora de Dijon, elle aussi, a fait des bénéfices : 22 millions en 2007 et 28 millions l'an dernier.

Les trois usines se sont déclarées en grève illimitée : celle de Dijon, celle d'Appoigny et aussi celle de Chevigny qui n'est pas touchée par les licenciements mais qui s'y est jointe par solidarité.

La direction a alors proposé de rapatrier la production de

vinaigrette de Tchèque. Mal lui en a pris. C'est cela qui a mis le feu aux poudres car cela a été pris comme une véritable provocation. En effet, elle l'avait délocalisée il y a trois ans, sous prétexte que l'usine de Dijon n'était pas assez rentable. Et de plus, cela ne pouvait sauver que 32 emplois. Les travailleurs ont alors bloqué le dépôt, où sont stockées 32 000 palettes de produits finis, leur « trésor de guerre » comme ils l'appellent, qu'ils ont surveillé nuit et jour.

Ils sont aussi allés expliquer leur mouvement aux clients du Carrefour tout proche en retirant des rayons les produits Amora, avec la sympathie et le soutien de la clientèle.

Au bout d'une semaine et demie et devant le rapport de force, le PDG a commencé à reculer en montant la « prime

de préjudice » à 50 000 euros et ce, quelle que soit l'ancienneté. Avec la prime légale de licenciement, cela ferait un montant minimum de 65 000 euros. Mais c'était assorti d'un chantage : si les syndicats refusaient de signer, il fermerait aussi la troisième usine, celle de Chevigny. Les confédérations syndicales ont aussi fait pression sur leurs représentants locaux pour

qu'ils signent. Celui de la CFDT qui était menacé d'être exclu de son syndicat l'a fait. Ceux de FO et de la CGT ont refusé mais n'ont pas dénoncé l'accord et ont arrêté le mouvement.

Pour beaucoup de travailleurs, toutes ces manœuvres prouvent que la direction, pour la première fois, se sentait menacée, et qu'en continuant la grève et le blocage sans céder au

chantage, ils avaient les moyens d'obtenir davantage. Néanmoins, ils ont gagné ce que toutes les tractations et les rendez-vous entre officiels depuis le mois de novembre n'avaient pas permis d'obtenir, à savoir quatre fois plus que ce que la direction voulait leur verser au départ.

Correspondant LO

## • Centres sociaux parisiens

# Non à la baisse des subventions !

Samedi 4 avril, en protestation contre une baisse probable de leurs subventions, les centres sociaux parisiens organisaient leurs activités dans les rues. Il y a à Paris une trentaine de centres sociaux, comprenant quelques dizaines de salariés et 2 000 bénévoles, qui organisent par exemple l'aide aux devoirs de nombreux élèves, l'alphabétisation des adultes, l'encadrement sportif et culturel d'enfants et d'adolescents et une multitude d'acti-

tivités, aussi variées que le sont les personnes volontaires pour les mettre en place. Ces activités permettent également, et ce n'est pas le moins important, à des centaines de jeunes bénévoles de se former en étant militants associatifs et responsables de plus jeunes qu'eux.

L'activité des centres sociaux parisiens dépend en grande partie des subventions qu'ils reçoivent de la municipalité, de la Caisse d'allocations familiales et de l'État. Or

la Fédération des centres sociaux parisiens évalue à 1,1 million d'euros la baisse probable de la subvention versée par l'État. Ces économies budgétaires se traduiraient par encore un peu moins d'activités collectives pour les jeunes et moins jeunes des quartiers populaires.

Mais il faut bien que l'État prenne quelque part l'argent nécessaire à sauver les profits des banquiers !

Paul GALOIS

## ● Le Tremblement de terre des Abruzzes

# Comment un séisme moyen peut faire beaucoup de morts

L'article suivant émane de nos camarades italiens de *L'Internazionale* à la suite du tremblement de terre qui a détruit la ville de L'Aquila, le 6 avril.

Les mots « tremblement de terre » sont utilisés souvent comme métaphore pour parler de profonds changements politiques, économiques et sociaux. Mais on retrouve la vraie signification du mot quand se produisent les vrais tremblements de terre, lorsque les maisons s'écroulent et que des gens meurent. Le tremblement de terre des Abruzzes a focalisé l'attention du public, les « tremblements de terre » virtuels ont été laissés pour le moment de côté et les informations ont donné leur place à la tragédie, aux centaines de morts, aux sinistrés, à l'action des volontaires et de la protection civile.

À l'heure où nous écrivons, à peine douze heures sont passées depuis la plus forte secousse, celle de 3 h 32 du matin du 6 avril. C'est encore l'émotion qui domine, et les appels à l'unité et à la concorde se multiplient face à une tragédie qui prend déjà, dans les déclarations des organes de gouvernement, les caractéristiques d'une fatalité.

Selon les techniciens de l'Institut national de Géophysique il s'est agi d'un séisme d'intensité moyenne, qui a été précédé par au moins une vingtaine d'épisodes sismiques depuis le mois de janvier. Ils expliquent que la faille qui se trouve à l'est de la ville de L'Aquila tend à s'élargir de quelques millimètres par an, éloignant pour ainsi dire les deux versants, tyrrénien et adriatique, de la partie centrale de l'Italie. L'épisode lui-même n'est pas prévisible quant à sa date et à sa localisation précise, mais il n'y a aucun doute que toute la région est, de façon notoire, à haut risque sismique.

Alors se repose la question qui s'est déjà posée mille autres fois : peut-on accepter que la vie d'une partie de la population soit mise en danger, non pas par la fatalité des tremblements de terre mais par la criminelle incurie des

constructeurs, quand il s'agit des édifices les plus récents, et par la tout aussi criminelle négligence quant à l'entretien des bâtiments des centres historiques des villes de la part des autorités à tous les niveaux ?

Le tremblement de terre de L'Aquila et de la province avec des villages comme Tempera et Onna presque complètement détruits, avec le foyer des étudiants de la ville qui s'est transformé en piège mortel, de même que l'hôpital, nous place face à l'absurdité et à la criminelle dangerosité d'un système économique et social qui, au 21<sup>e</sup> siècle, ne réussit pas à disposer, à organiser et à restructurer le système du logement selon des notions antisismiques, qui depuis longtemps sont acquises par l'ingénierie du bâtiment, un système qui n'a pas réussi non plus jusqu'à présent à prévoir un plan d'évacuation d'urgence en cas de tremblement de terre dans une zone dont le degré de risque sismique est assez connu pour être inscrit jusque dans les livres de géographie des écoles élémentaires.

À l'heure où nous écrivons, on fouille les ruines. À San Gregorio l'intervention des pompiers a permis de sauver tous les enfants de l'orphelinat local. Il n'est pas moins urgent de fouiller dans les causes véritables de cette tragédie « naturelle » et de tant d'autres. Sous les ruines et le nuage de poussière des discours, des larmes de crocodiles et des déclarations officielles on trouvera que la logique du profit est à la base aussi bien de la construction défectueuse des bâtiments les plus récents que des coupes dans les chapitres de dépenses publiques destinées à l'entretien, à la mise aux normes et au contrôle des bâtiments plus anciens. La force assassine n'est pas la nature, mais le capitalisme.

**L'Internazionale**

## ● 4 avril

# Des centaines de milliers de travailleurs manifestent à Rome

La CGIL, la principale centrale syndicale italienne, a réussi son pari samedi 4 avril en réunissant plusieurs centaines de milliers de personnes dans une manifestation nationale à Rome et en remplissant pour son meeting final l'immense Circo Massimo.

Alors que la crise économique s'étend dans le pays, les raisons de mécontentement ne manquent pas pour les travailleurs : entreprises qui ferment les unes après les autres ou qui envoient leurs salariés en « cassa integrazione » (chômage partiel) pour une période indéterminée, travailleurs précaires renvoyés chez eux sans aucun droit, insécurité au travail, services publics décadents par manque de financements et de personnel. Tout cela s'ajoute et fait croître l'inquiétude au sein des couches populaires sans que le gouvernement Berlusconi y réponde autrement que par les plaisanteries douteuses du Premier ministre ou d'odieuses campagnes anti-immigrés évidemment conçues pour faire diversion.

C'est pourtant un peu contrainte et forcée que la CGIL s'est résolue à organiser une telle manifestation contre la politique gouvernementale. Elle se trouve

en effet isolée des deux autres confédérations syndicales, la CISL et l'UIL, qui cautionnent pleinement les projets antiouvriers du gouvernement et notamment la réforme du modèle contractuel : celle-ci vise à remplacer les conventions collectives négociées jusqu'à présent au niveau national dans les différentes branches professionnelles, en généralisant les accords d'entreprise. Cela annonce évidemment des accords de plus en plus défavorables aux travailleurs et la CGIL, malgré des hésitations, a refusé de donner son aval à cette réforme. Il lui faut maintenant démontrer qu'il faudra malgré tout compter avec elle.

Malheureusement, le moins qu'on puisse dire est que les dirigeants de la CGIL n'ouvrent pas une perspective bien claire aux travailleurs italiens. « *Maintenant il faut que le gouvernement ouvre une véritable négociation* » a déclaré en tout et pour tout son

secrétaire général, Guglielmo Epifani, demandant aussi un référendum sur le « nouveau modèle contractuel » proposé par le gouvernement, le patronat et les autres confédérations syndicales.

Alors que la crise s'étend, alors que le patronat et le gouvernement s'entendent pour en faire retomber toutes les conséquences sur les couches populaires, alors qu'ils proclament ouvertement leur intention d'en profiter pour imposer de nouveaux reculs des droits sociaux, les travailleurs italiens ne peuvent cependant se contenter de donner un chèque en blanc à Epifani pour les défendre dans d'hypothétiques négociations. La CGIL elle-même, depuis des années, s'est prêtée à la politique dite de concertation en cautionnant toute une série de reculs.

Alors, la force démontrée par une partie des travailleurs le 4 avril à Rome aura à se déployer bien plus largement, dans les entreprises et dans la rue, pour imposer face à la crise leurs exigences au patronat et au gouvernement.

**André FRY**

# Des enfants dans les égouts

**Vingt-quatre enfants afghans, âgés de dix à quinze ans et sans parents, ont été découverts par la police ferroviaire lors d'une opération de contrôle des sans-abri d'une des plus importantes gares de Rome.**

Les enfants dormaient sur des cartons dans les égouts et les sous-sols non utilisés de la gare, à proximité de dizaines d'adultes, immigrés clandestins comme eux, et pour beaucoup d'origine afghane. Selon la presse italienne, les enfants avaient au cours d'un long périple traversé l'Iran, la Turquie, l'est de l'Europe et l'Adriatique. Ils comptaient, à partir de Rome, remonter vers la Grande-Bretagne et l'Europe du Nord. Selon l'ONG *Save the Children*, en Italie, le nombre de mineurs afghans arrivant à Rome sans famille ne cesse de croître.

Le jour même où la presse italienne faisait écho à la situation de ces enfants, on apprenait que quarante-six Afghans avaient été découverts à la frontière du Pakistan, morts étouffés à l'arrière d'un camion. Une centaine de personnes s'entassaient dans un conteneur de douze mètres de long.

Ces deux tragédies sont un résumé dramatique du sort de la population afghane. La guerre et l'occupation conduites par les puissances impérialistes – essentiellement par les États-Unis avec la contribution de la France – aggravent la misère et l'insécu-

rité. Alors que des milliards sont dépensés pour l'entretien des troupes d'occupation et les opérations militaires, les populations sont laissées dans le dénuement. Ce que leur apportent les puissances occupantes se réduit aux bombardements.

Alors bien des hommes, des femmes, voire des enfants seuls, cherchent à fuir l'enfer qu'est devenu leur pays. Et quand ils

survivent à l'exode, c'est pour se retrouver traqués par les polices.

Obama et Sarkozy ont paradé au sommet de l'Otan, mais les enfants des égouts de Rome et les asphyxiés de la frontière pakistanaise rappellent qu'ils comptent au nombre des bourreaux du peuple afghan.

**Boris SAVIN**

